



XXIV

Trésors monétaires

Trésors d'or

Les Sablons (Le Mans), Lava (Corse), Partinico,
Martigné-sur-Mayenne



TRÉSORS MONÉTAIRES



TRÉSORS MONÉTAIRES

TOME XXIV – 2009/2010

Ouvrage publié avec l'aide des crédits de l'enveloppe-recherche,
alloués à la Bibliothèque nationale de France par la Mission
de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
Direction des Collections
Département des Monnaies, Médailles et Antiques
Textes édités par Michel AMANDRY,
directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques,
de la Bibliothèque nationale de France

Comité de lecture :
Gérard Aubin, Paul-André Besombes, Marc Bompaire, Michel Dhénin,
Sylviane Estiot, Dominique Hollard, Jean-Pierre Martin

Réviseurs des manuscrits pour le volume XXIV :
Michel Amandry, Gérard Aubin, Roger Bland, Marc Bompaire, Jean-Pierre Callu,
Roland Delmaire, Michel Dhénin, Jean Hiernard

Les textes de ce volume ont été relus et corrigés par Laurence Peydro

Illustrations de la première page de couverture :
Gallien, multiple de 12 *aurei*, Rome (cat. Lava n° 11 [droit])
Statères à la boucle sur la joue attribués aux Aulerques Cénomans
(cat. Les Sablons n° 22 [droit] et 59 [revers])

Illustrations de la quatrième de couverture :
Maxence, multiple de 4 *aurei*, Rome (cat. Partinico n° 147)
Salut d'or de Henri VI frappé à Montpellier (cat. Martigné n° 196)

Les articles destinés aux *Trésors monétaires* doivent être envoyés au département des Monnaies,
Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France,
5 rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02

© Bibliothèque nationale de France, Paris, 2011
ISSN 0223-4300
ISBN 978-2-7177-2492-9



PRÉFACE

Ce qui lie les dépôts publiés dans le volume XXIV des *Trésors monétaires* n'est ni leur lieu de découverte, ni l'époque à laquelle ils ont été enfouis, mais le métal. Ces quatre dépôts sont en effet uniquement constitués d'espèces en or (et d'argent dans le cas de Martigné).

Les deux premiers dépôts (Les Sablons et Lava) ont été très médiatisés, en raison des circonstances de leur découverte, et le trésor de Lava fait à nouveau l'actualité, puisque le plat en or (Lava catalogue n° 450), le seul élément de vaisselle apparemment connu de cet ensemble, qui était censé avoir été vendu à un collectionneur privé aux États-Unis il y a des années, a resurgi et a été saisi le 21 octobre 2010.

Le dépôt monétaire des Sablons, commune du Mans, inventé en deux temps en 1997 se compose de 152 statères en or allié (en fait sans doute plus, car les circonstances de la découverte restent troubles) appartenant à trois séries monétaires : une série à l'hippocampe en cimier (20 exemplaires) dont l'attribution traditionnelle aux Vénètes est remise en cause et deux séries à la boucle sur la joue (132 exemplaires) attribuées aux Aulerques cénomans. L'étude typologique, le catalogue des monnaies et des coins, les analyses métalliques fournissent les éléments du commentaire centré sur le monnayage des Aulerques cénomans et sur l'identification d'une de leurs émissions. Cette publication a également été l'occasion pour Gérard Aubin de dresser un corpus des exemplaires de même type, extérieurs au dépôt, et un répertoire critique des lieux de découverte.

Le dépôt de Lava, dont les premiers éléments ont été tirés de la mer en 1957, a fait l'objet d'un catalogue en 1958 (41 exemplaires) et d'un second en 1980 (87 exemplaires). L'inventaire actuel, réalisé par Sylviane Estiot, porte désormais sur 450 exemplaires, dont une proportion importante était inédite avant l'apparition de ce trésor spectaculaire. Cet ensemble, qui regroupe *aurei* laurés, radiés, multiples d'or et objets d'orfèvrerie, immobilisé par un naufrage (?) en 272/273 ap. J.-C., offre une vision en coupe de ce qu'un haut fonctionnaire romain pouvait recevoir des libéralités impériales, ainsi que des modalités de leur distribution.

Vraisemblablement découvert au large des côtes de la Sicile à la fin des années 1950, le dépôt « de Partinico » constitue l'une des plus extraordinaires trouvailles de monnaies d'or du Bas-Empire. Cette nouvelle tentative de reconstitution, sous la

plume de Vincent Drost et Georges Gautier, rendue possible par la mise à la disposition du Cabinet des médailles d'une documentation inédite, rassemble 174 exemplaires, dont 35 multiples d'or et 139 *aurei*, s'échelonnant de 276/277 à 308 ap. J.-C. La composition de l'ensemble montre que la thésaurisation résulte à la fois d'une ponction régulière sur le numéraire en circulation mais aussi, et surtout, de la perception de *donativa* successifs. L'apport du trésor est en particulier fondamental pour la connaissance du numéraire en or émis au début du règne de Maxence.

Sans Lava et « Partinico », certains monnayages nous seraient inconnus, probablement refondus. Leur immobilisation, dans des circonstances obscures, nous permet d'enrichir nos connaissances, encore trop parcellaires, du monnayage de prestige frappé aux III^e et IV^e siècles romains.

Enfin le trésor de Martigné-sur-Mayenne, inventé en 1967 (sans malheureusement que la répartition dans les différents pots soit relevée), et étudié par Françoise Dumas, se compose de deux lots distincts : 275 monnaies d'or et 86 monnaies d'argent du XV^e siècle. À côté des florins d'Utrecht, émis pendant la seconde moitié du XV^e siècle, jusqu'en 1496, les monnaies les plus récentes sont les trois écus de Charles VIII émis à partir de 1483 et l'écu de Louis XII, émis à partir de 1498. Le petit nombre de ces monnaies royales françaises par rapport à l'ensemble du trésor conduit à penser que l'abandon de ce dernier a eu lieu à l'extrême fin du XV^e siècle ou au tout début du XVI^e siècle. En revanche, la plupart des monnaies ont été rassemblées quelques décennies plus tôt.

Comme à l'accoutumée, il m'est agréable de saluer tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet. À la Bibliothèque nationale de France, mes remerciements vont à la direction des Services et des Réseaux, département de la reproduction, à la délégation à la Stratégie et à la Recherche, à la direction des Collections, enfin à la délégation à la Diffusion culturelle dont le service des éditions assure année après année, avec talent, la réalisation de cette série. À trésors exceptionnels, effort exceptionnel : pour la première fois, *Trésors monétaires* comportera un cahier couleur.

Michel AMANDRY
Conservateur général des bibliothèques
Directeur du département des Monnaies,
Médailles et Antiques

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- AJA.* – *American Journal of Archaeology*. Archaeological Institute of America, New York.
- ANRW.* *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung, hrsg. von H. Temporini und W. Hasse, Berlin, New York, 1972-.
- ANSMN.* – *American Numismatic Society Museum Notes*, New York.
- ASFN.* – *Annuaire de la Société française de numismatique*, Paris, 1866-1896.
- Bastien 1. – P. Bastien, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon, de la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274-mai 285)*, Wetteren, 1976.
- Bastien 2. – P. Bastien, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon: Dioclétien et ses corégentes avant la réforme monétaire (285-294)*, Wetteren, 1972.
- Bastien 3. – P. Bastien, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon, de la réforme monétaire de Dioclétien à la fermeture temporaire de l'atelier en 316 (294-316)*. Avec la collaboration de Georges Gautier, Wetteren, 1980.
- Bastien 4. – P. Bastien, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon, de la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337)*, Wetteren, 1982.
- Bastien 5. – *Le Monnayage de l'atelier de Lyon, de la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363)*, Wetteren, 1985.
- Bastien 6. – *Le Monnayage de l'atelier de Lyon, du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413)*, Wetteren, 1987.
- Bastien supplément. – P. Bastien, M. Amandry et G. Gautier, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon (274-413). Supplément*, Wetteren, 1989.
- Bastien supplément II. – M. Amandry, S. Estiot et G. Gautier, *Le Monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C. – 413 apr. J.-C.). Supplément II*, Wetteren, 2003.
- BCEN.* *Cercle d'études numismatiques*. Bulletin trimestriel, Bruxelles.
- BCH.* *Bulletin de correspondance hellénique*. École française d'Athènes, Athènes.
- Blanchet. – A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
- BMC.* – *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, H. Mattingly et R.A.G. Carson (dir.), Londres, 1923-.
- BNCMER I.* – *Bibliothèque nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire romain*, t. I, *Auguste*, par J.-B. Giard, Paris, 1976, 1988², 2001³.
- BNCMER II.* – *Bibliothèque nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire romain*, t. II, *De Tibère à Néron*, par J.-B. Giard, Paris, 1988.
- BNCMER III.* – *Bibliothèque nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire romain*, t. III, *Du soulèvement de 68 après J.-C. à Nerva*, par J.-B. Giard, Paris, 1998.
- BNCMER IV.* – *Monnaies de l'Empire romain*, t. IV, *Trajan (98-117 après J.-C.)*, par P.-A. Besombes, Paris, 2008.
- BNCMER XII.1.* – *Monnaies de l'Empire romain*, t. XII.1, *D'Aurélien à Florian (270-276 après J.-C.)*, par S. Estiot, Paris, 2004.
- BSFN.* *Bulletin de la Société française de numismatique*, Paris.
- CAG.* – *Carte archéologique de la Gaule*, Paris.
- Callu. – J.-P. Callu, *La Politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311 (BEFAR 214)*, Paris, 1969.
- CH.* – *Coin Hoards*. Royal Numism. Soc., Londres.
- CHRB.* – *Coin Hoards from Roman Britain*.
- CIL.* – *Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin.
- CahNum.* – *Cahiers numismatiques*. Société d'études numismatiques et archéologiques, Boulogne-Billancourt.
- Cohen. – H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2^e éd., Paris, 1880-1892, 8 vol.
- Crawford. – M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974, 2 vol.
- Cunetio. – E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure: Roman Coinage of the Third Century A. D.*, Londres, 1983.
- Eauze. – D. Schaad (dir.), *Le Trésor d'Eauze. Bijoux et monnaies du III^e siècle après J.-C.*, Toulouse, 1992.
- Elmer. – G. Elmer, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Darmstadt, 1941 (extrait des *Bonner Jahrbücher*, cahier 146).
- FMRD.* *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland*, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt a. M., hrsg. von H. Gebhart, K. Kraft et M. R. Alfeldi, Berlin, 1960-.
- FMRL.* – R. Weiller, *Monnaies antiques découvertes au Grand-Duché du Luxembourg*, Berlin, 1972-1996, 5 vol., in-8° (Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt a. M., Musée de l'État du Luxembourg).
- ILS.* – H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin, 1892-1916, 3 tomes en 5 vol.
- JNG.* *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*. Bayerische numismatische Gesellschaft, Munich.
- JRS.* – *Journal of Roman Studies*, Soc. for the Promotion of Roman Studies, Londres.
- Lafaurie. – J. Lafaurie, *Les Monnaies des rois de France*, Paris, Bâle, 1951-1956, 2 vol.

- LRBC. Late Roman Bronze Coinage A. D. 324-498.*
I, *The bronze Coinage of the House of Constantine A. D. 324- 346*, de P. V. Hill et J. P. C. Kent; II, *Bronze Roman Imperial Coinage of the Later Empire A.D. 346-498*, de R. A. G. Carson et J. P. C. Kent, Londres, 1960.
- La Tour. – H. de la Tour, *Atlas de monnaies gauloises* préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, Paris, 1892.
- La Venèra I. – J.-B. Giard, *Ripostiglio della Venèra. Nuovo Catalogo Illustrato*, volume I, *Gordiano III – Quintillo*, Rome, 1995.
- La Venèra II/1. – S. Estiot, *Ripostiglio della Venèra. Nuovo Catalogo Illustrato*, volume II/1, *Aureliano*, Rome, 1995.
- La Venèra II/2. – S. Estiot, *Ripostiglio della Venèra. Nuovo Catalogo Illustrato*, volume II/2, *Tacito e Floriano*, Vérone, 1987.
- La Venèra IV. – D. Gricourt, *Ripostiglio della Venèra. Nuovo Catalogo Illustrato*, volume IV, *Caro-Diocleziano*, Vérone, 2000.
- NC. – Numismatic Chronicle.* Royal Numism. Soc., Londres.
- NCirc. – Numismatic Circular.* Spink and Son, Ltd., Londres.
- NM. – Numismatic Notes and Monographs*, New York.
- Normanby. – R. Bland et A. Burnett, *The Normanby Hoard and other Roman Coin Hoards, CHRB VIII*, Londres, 1988.
- NZ. – Numismatische Zeitschrift.* Österreichische numismatische Gesellschaft, Vienne.
- PIR. – Prosopographia Imperii romani*, Berlin.
- Poey d'Avant. – F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 vol.
- QTicNumAntClass. Quaderni ticinesi. Numismatica e Antichità classiche*, Lugano.
- RBN. – Revue belge de numismatique et de sigillographie.* Société royale de numismatique de Belgique, Bruxelles.
- RE. Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.* Neue Bearb., Stuttgart, Munich, 1894-.
- RIC. – The Roman Imperial Coinage*, ed. by H. Mattingly, E. A. Sydenham, C. H. V. Sutherland..., Londres, 1923-.
- RN. – Revue numismatique*, Société française de numismatique, avec le concours du CNRS, Paris.
- RRCH. – M. H. Crawford, Roman Republican Coin Hoards*, Londres, 1969.
- RSN. – Schweizerische numismatische Rundschau. Revue suisse de numismatique*, Berne.
- SFMA. Studien zu Fundmünzen der Antike*, Berlin.
- SM. Schweizer Münzblätter. Gazette numismatique suisse.* Société suisse de numismatique. Berne.
- Strack. – P. L. Strack, *Untersuchungen zur römischen Reichsprägung des zweiten Jahrhunderts*, Stuttgart: I, *Die Reichsprägung zur Zeit des Traian*, 1931; II, *Die Reichsprägung zur Zeit des Hadrian*, 1933; III, *Die Reichsprägung zur Zeit des Antoninus Pius*, 1937.
- TAF. Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, Paris, SFN:
I, *Poitou-Charentes et Limousin*, 1982;
II, *Nord/Pas-de-Calais*, 1983;
III, *Pays de la Loire*, 1984;
IV, *Haute-Normandie*, 1985;
V/1-2, *Rhône-Alpes*, 1987-1988;
VI, *Aquitaine*, 1990;
VII, *Auvergne*, 1991;
VIII/1-2, *Picardie*, 1993, 1997;
IX, *Île-de-France*, 1994.
- TM. Trésors monétaires*, Paris.
- ZfN. Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, 1874-1935.



Le trésor dit « de Partinico » : *aurei* et multiples d'or d'époque tétrararchique découverts au large des côtes de la Sicile (*terminus* 308 de notre ère)

(PLANCHES 19-27)

VINCENT DROST
GEORGES GAUTIER*

Mots-clés : Dyarchie, Tétrarchies, Maxence, *aurei*, multiples d'or, Sicile, *donativa*, graffitiis.

Key-Words : Dyarchy, Tetrarchy, Maxentius, *aurei*, Gold multiples, Sicily, *donativa*, graffiti

Résumé. Vraisemblablement découvert au large des côtes de la Sicile à la fin des années 1950, le « trésor de Partinico » constitue l'une des plus spectaculaires trouvailles de monnaies d'or du Bas-Empire. Cette nouvelle tentative de reconstitution, rendue possible par la mise à notre disposition d'une documentation inédite, rassemble cent soixante-quatorze exemplaires, dont trente-cinq multiples d'or et cent trente-neuf *aurei*, s'échelonnant de 276/277 à 308 ap. J.-C. La composition de l'ensemble montre que la thésaurisation résulte à la fois d'une ponction régulière sur le numéraire en circulation mais aussi, et surtout, de la perception de *donativa* successifs. L'apport du trésor est en particulier fondamental pour la connaissance du numéraire en or émis au début du règne de Maxence.

Abstract. Probably discovered off the coasts of Sicily in the late 1950s, the "Partinico hoard" is one of the most spectacular finds of gold coins from the Lower Empire. This new attempt to reconstitute the hoard, based on unpublished documentation, lists 174 specimens, including 35 gold multiples and 139 aurei, spanning the period from AD 276/277 to 308. The content shows that the treasure was amassed through regular withdrawal of currency in circulation but also, more importantly, through successive *donativa*. The study of this hoard offers a fundamental contribution to knowledge of issues of gold coins early in Maxentius's reign.

Introduction

Les reconstitutions du trésor

Au cours du mois d'octobre 1958, un lot de monnaies romaines en or de la fin du III^e et du début du IV^e siècle apparut sur le marché parisien¹. Plusieurs pièces furent alors acquises, parmi lesquelles le premier multiple de huit *aurei* au nom de Maxence qui rejoignit l'importante collection Biaggi (cat. 142) ainsi que l'*aureus* de Probus qui entra dans les collections du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (cat. 1). Le reste de ce premier ensemble prit ensuite le chemin de Londres où il fut commercialisé et suivi, durant plusieurs années, de lots supplémentaires provenant du même trésor. L'introduction dans les circuits commerciaux internationaux de portions plus ou moins significatives de la trouvaille se poursuivit jusqu'à une date récente. Une petite partie du trésor a ainsi pu enrichir

d'importantes collections publiques européennes et nord-américaines (Boston, Bruxelles, Londres ou encore Paris) tandis que l'essentiel en était dispersé dans le commerce par l'intermédiaire de marchands et de ventes publiques.

Il fallut très vite admettre qu'il s'agissait là d'une découverte d'importance majeure comportant un grand nombre de monnaies inédites, *aurei* mais surtout multiples d'or. Cet ensemble exceptionnel avait fait l'objet, dès 1959, d'une première tentative de reconstitution. C'est le regretté R. A. G. Carson qui publiait tout d'abord, dans un article du *London Illustrated News*, huit multiples ainsi que dix-huit *aurei* composant le premier lot du trésor². Le même auteur présentait en second lieu, au Congrès international de numismatique tenu à Rome en septembre 1961, neuf multiples parmi lesquels ceux qui avaient déjà fait l'objet de

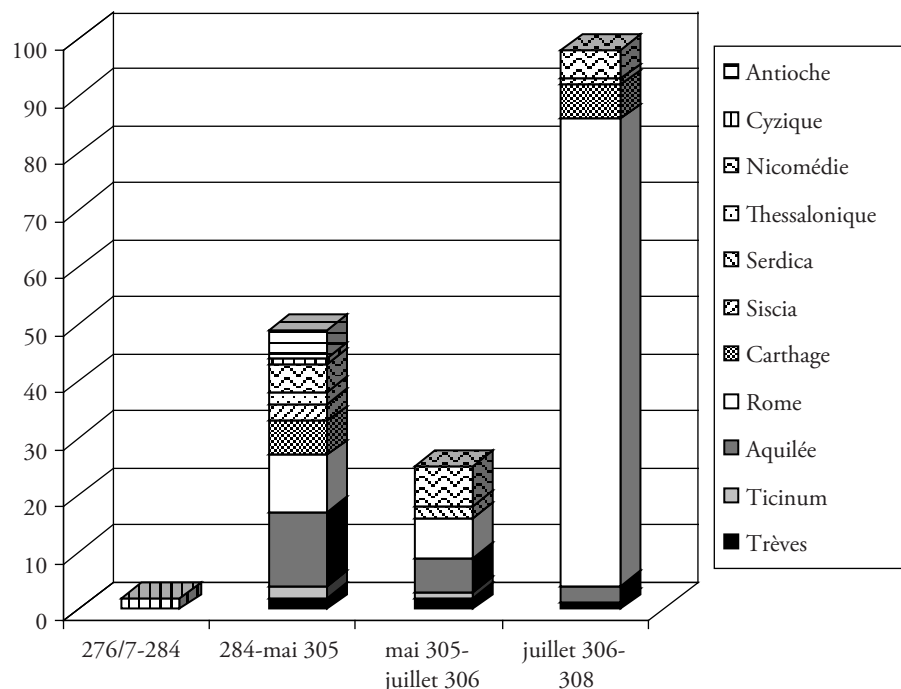
1. J. Lafaurie, « Trésor d'un navire romain trouvé en Méditerranée », *RN* 1958, p. 82, note 1.

Trésors monétaires, t. xxiv, 2009-2010, p. 153-176.

* Voir p. 164.

2. R. A. G. Carson, « The greatest discovery of roman gold pieces since the great find at Arras, including unique medallions of the emperor Maxentius », *The London Illustrated News*, 15 nov. 1959, p. 650-651.

FIGURE 1 – Répartition par période et par atelier



son article deux ans plus tôt³. Ayant réuni, au cours de deux décennies, d'autres portions de matériel issues de la même trouvaille, Carson proposait enfin en 1980, dans le volume de mélanges offerts à Jean Lafaurie, une tentative de reconstitution d'ensemble de ce trésor qu'il qualifiait de « treasure of *aurei* and gold multiples from the Mediterranean »⁴. Il décrivait alors, au total, cent dix-neuf monnaies (dix-sept multiples d'or et cent deux *aurei*). Malheureusement, l'iconographie accompagnant cet article était limitée, Carson ne reproduisant que vingt-sept exemplaires, tandis que certaines de ses descriptions demeuraient imprécises.

Au cours de la même période, notre ami Pierre Strauss, alors directeur de la firme Monnaies et Médailles à Bâle, s'était attaché à relever tous les exemplaires du trésor qu'il avait pu examiner depuis l'apparition du premier lot. Au fil des années, il avait pu ainsi établir cent vingt-huit fiches sur lesquelles étaient consignées les données essentielles concernant les monnaies recensées, systématiquement accompagnées de leurs photographies. Tandis que de nombreux exemplaires figurant dans ce fichier

étaient ceux-là même décrits par Carson en 1980, d'autres venaient s'ajouter à cette première tentative de reconstitution. Toutes les fiches établies par P. Strauss, disparu en 1995, ont été généreusement versées par son fils au fonds de documentation du Cabinet des médailles de la BNF.

L'apport essentiel fourni par cette documentation inédite rassemblée par P. Strauss nous avait d'emblée incités à envisager une seconde tentative de reconstitution du trésor. Nous fûmes encore confortés dans cette idée par la toute récente mise à notre disposition, par un expert numismate dont nous souhaitons saluer ici l'esprit de coopération, d'une documentation photographique concernant, semble-t-il, tout ou partie de deux lots supplémentaires de la trouvaille apparus sur le marché entre 1987 et 2000. Il convient d'ajouter à ce qui précède que de nouveaux exemplaires, *aurei* et multiples à l'évidence originaires du même trésor, sont régulièrement passés en vente publique depuis les années 1960 et jusqu'au début des années 2000.

Nous étions conscients, en menant cette entreprise de reconstitution du trésor, du caractère parfois hasardeux d'une étude pour laquelle nous avons avant tout tenu à ne retenir que les exemplaires dont les provenances sont avérées depuis 1958. Dans certains cas, nous avons délibérément écarté les *aurei* pour lesquels les indices de rattachement nous ont paru insuffisants. Toutefois, nous avons pris le parti d'intégrer au catalogue tous les

3. R.A.G. Carson, « Gold medallions of the reign of Maxentius », *Congresso Internazionale di Numismatica, Roma, 1961, 2*, 1965, p. 347-352.

4. R.A.G. Carson, « A treasure of *aurei* and gold multiples from the Mediterranean », dans *Mélanges de numismatique et d'archéologie offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 59-73.

TABLEAU 1 – Composition du trésor

	Trèves	Ticinum	Aquilée	Rome	Carthage	Siscia	Serdica	Thessalonique	Nicomédie	Cyzique	Antioche	Total
276/277 – 284	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
284 – mai 305	2	2	13	10	6	3	–	2	5	1	5	49
Mai 305 – juillet 306	2	1	6	7	–	–	2	–	7	–	–	25
Juillet 306 – 308	1	–	3	82	6	1	–	–	5	–	–	98
Total	5	3	22	99	12	4	2	2	17	3	5	174

multiples connus pour la période maxentienne bien que les indications concernant leur provenance fassent souvent défaut. Le fait qu'aucun multiple d'or n'était physiquement attesté pour le règne de Maxence avant la découverte de ce trésor permet raisonnablement de penser que tous proviennent de la même trouvaille.

Ainsi, la présente étude rassemble cent soixante-quatorze exemplaires, soit un supplément de matériel de près de 50 % par rapport à la dernière étude de Carson en 1980. À cet apport numérique conséquent s'ajoute une illustration exhaustive. De source commerciale, nous tenons en outre que le trésor, avant la dispersion des lots successifs, aurait pu contenir au total environ deux cents exemplaires. Si nous devons retenir ce chiffre approximatif, nous parviendrions donc à un taux de reconstitution avoisinant 90 %. Ceci justifiait, à nos yeux, une nouvelle étude critique d'un ensemble tout à fait unique qui ne trouve d'équivalents, pour la fin du III^e et le début du IV^e siècle, que dans les trésors de Lava⁵ et de Beaurains⁶.

Les circonstances de la découverte

Les circonstances de la découverte demeurent très largement méconnues. L'apparition sur le marché du premier lot au mois d'octobre 1958 permet de situer l'invention antérieurement à cette date, probablement dans le courant de l'année 1958.

Quant à la localisation de la trouvaille, R. A. G. Carson restait réservé à ce propos. Le registre d'entrée du Cabinet des médailles de la BNF porte, en date du 25 novembre 1958 et au sujet de l'acquisition de l'*aureus* de Probus, la mention manuscrite, corrigée ultérieurement, «provenant d'un trésor trouvé au large des côtes de la Sicile

à Partinico⁷». Les catalogues de vente ont également régulièrement repris l'appellation de trésor de «Parthenico» [*sic*] ou de «Partinico». Partinico est une petite agglomération située au nord-ouest de la Sicile, distante d'une trentaine de kilomètres de Palerme. D'après les informations que nous avons pu recueillir auprès de plusieurs sources, la découverte du trésor aurait eu lieu dans une épave située non loin de la côte, au large de Partinico.

La provenance «maritime» du trésor avait d'ailleurs déjà été retenue par Carson dès ses premières études⁸. Lors de leur découverte, les monnaies étaient partiellement recouvertes de concrétions dénotant un séjour prolongé dans l'eau de mer⁹. En outre, la surface des pièces présente uniformément un aspect mat consécutif à un long sablage. Si l'on excepte cette caractéristique, l'ensemble du trésor est constitué d'exemplaires ayant peu, ou pas circulé. Quelques monnaies montrent néanmoins des dégradations d'origine inconnue¹⁰.

La composition du trésor

Les monnaies du trésor couvrent un arc chronologique qui s'étend de 276-277 à 308, le rythme de la thésaurisation s'accéléralant au fil des années. Onze ateliers sont représentés dans la trouvaille. L'apport fourni par les ateliers d'Aquilée et de Rome est prédominant. Il faut également remarquer la part significative des productions en provenance de Carthage et de Nicomédie. L'ensemble peut être subdivisé en deux parties d'égale importance. La première partie rassemble les exemplaires frappés depuis la fin du III^e siècle jusqu'à la troisième Tétrarchie (cat. 1 à 86), exception faite du

7. Cabinet des médailles. Acquisitions R (1954-1964), registre manuscrit.

8. R. A. G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 59.

9. Bien que la plupart des exemplaires du trésor aient été nettoyés, les concrétions sont visibles sur certains clichés anciens (voir notamment cat. 22, 66, 105, 131, 142, 144 ou encore 152).

10. Voir cat. 76, 86 et 95.

5. Voir en dernier lieu S. Estiot, «Le trésor d'or romain de Lava, Corse (*terminus* 272/273 après J.-C.)», *supra*, p. 91.

6. Voir notamment P. Bastien, C. Metzger, *Le Trésor de Beaurains (dit d'Arras)*, Wetteren, 1977.

TABLEAU 2 – Répartition par atelier, par période et par empereur des monnaies allant du règne de Probus à la troisième Tétrarchie

		Trèves	Ticinum	Aquilée	Rome	Carthage	Siscia	Serdica	Thessalonique	Nicomédie	Cyzique	Antioche	Total
276/277 - 284	Probus										1		1
	Carin										1		1
	Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
284 - mai 305	Dioclétien		1	4	5	3	1		2	2		3	21
	Maximien	2		5	1	1	2			2		2	15
	Constance		1		3	2					1		7
	Galère			4	1					1			6
	Total	2	2	13	10	6	3	-	2	5	1	5	49
mai 305 - juillet 306	Constance	1		3	1			1		2			8
	Galère	1		3	6					3			13
	Sévère		1							1			2
	Maximin							1		1			2
	Total	2	1	6	7	-	-	2	-	7	-	-	25
Juillet 306 - 307	Sévère			1						1			2
	Maximin			2			1			2			5
	Constantin									2			2
	Total	-	-	3	-	-	1	-	-	5	-	-	9
307 / 308	Constantin Auguste	1											1
	Total	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total général		5	3	22	17	6	4	2	2	17	3	5	86

monnayage émis sous l'autorité de Maxence qui, par son ampleur au sein de la trouvaille, justifie un traitement particulier (cat. 87 à 174).

Du règne de Probus à la troisième Tétrarchie (hors ateliers maxentiens)

Nous avons pu recenser pour cette période qui s'étend de 276/277 à fin 307/début 308 un multiple et quatre-vingt-cinq *aurei* appartenant au trésor, ce qui représente près de la moitié de l'ensemble du dépôt. R.A.G. Carson, en 1980, pour la même partie de la trouvaille, ne disposait alors que de soixante-huit monnaies¹¹. Beaucoup

11. R.A.G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 60-67 et 71, n° 1-67 et n° 119.

moins spectaculaire que celle qui couvre les deux premières années du règne de Maxence, cette partie n'en présente pas moins un grand intérêt car elle semble avoir été, pour bonne part, le fruit d'une lente thésaurisation effectuée par un possesseur au cours d'une carrière qui va culminer à partir de 306. Les monnaies proviennent de onze ateliers (Trèves, Ticinum, Aquilée, Rome, Carthage, Siscia, Serdica, Thessalonique, Nicomédie, Cyzique et Antioche).

Du règne de Probus à l'avènement de Dioclétien (276/277 – 284)

En ce qui concerne le monnayage antérieur à l'avènement de Dioclétien, seul l'*aureus* de Probus (cat. 1) avait jusqu'à présent été publié. Les *aurei* portant au revers le type *Securitas Saeculi*, comme c'est le cas de l'exemplaire du trésor, avaient été, depuis K. Pink, traditionnellement rattachés à l'atelier de Siscia. Le savant autrichien avait toutefois

noté, concernant ces monnaies, une parenté stylistique avec la production de Cyzique¹². De l'avis de S. Estiot, notre exemplaire doit être attribué à Cyzique¹³. Ce classement emporte notre conviction.

Tout récemment, grâce à une documentation privée inédite, nous avons eu connaissance d'un *aureus* au nom de Carin Auguste (cat. 2) qui faisait partie d'un lot provenant de la trouvaille dispersé au cours de la dernière décennie du siècle passé. Cet *aureus* est également issu de l'atelier de Cyzique et a été frappé en 284. Il constitue en quelque sorte un lien entre l'*aureus* de Probus ci-dessus évoqué et les frappes du début du règne de Dioclétien.

De l'avènement de Dioclétien à la fin de la première Tétrarchie (284 – mai 305)

De l'avènement de Dioclétien à l'abdication des Augustes en mai 305, nous disposons de quarante-neuf *aurei* (cat. 3-51) parmi lesquels sept ont été émis antérieurement à la réforme monétaire de l'automne 294. Une telle distinction chronologique doit toutefois être nuancée puisque, ainsi que nous le pensons, la frappe de certaines séries en or au 1/60 de livre, dont la production avait débuté en 294 avant la mise en circulation des *argentei* au 1/96 de livre et des *nummi* au 1/32 de livre, s'est poursuivie, sans changement des différents, après la mise en œuvre de cette modification radicale du numéraire. Comme on le sait, la réforme, en ce qui concerne l'unité en or, était déjà intervenue en 286 par la création de l'*aureus* au 1/60 de livre. Ainsi qu'on peut le constater, l'apport total des neuf monnaies (deux + sept) antérieures à la réforme de Dioclétien fut donc assez limité par rapport à l'ensemble de la découverte.

Pour la période considérée, les ateliers de Trèves et de Ticinum sont représentés chacun par deux *aurei*, ce qui est, somme toute, marginal. À l'inverse, Aquilée l'est par treize monnaies, ce qui constitue un pourcentage d'environ 25 %. Cet atelier présente une difficulté au niveau du classement de ses premières séries en or après 294, qu'il s'agisse de la marque d'atelier figurée par un aigle ou de la signature AQ. C.H.V. Sutherland avait déjà, en 1967, souligné ce point en se bornant à placer ces monnaies dans une fourchette allant de 294 à 303¹⁴. P. Bastien, dans son étude du trésor de Beurains, évoquait en 1977 la même question et datait de

297 les *aurei* présentant au revers les vœux dans une couronne fermée par un aigle comme ceux de la série signée AQ¹⁵. Pour ce faire, il les rattachait, en suivant la chronologie établie par A. Chastagnol¹⁶, aux Quinquennales des Césars Constance et Galère célébrées le 1^{er} mars 297. Le même auteur évoquait également, à l'appui de sa thèse, les identités de coins relevées entre les deux séries signées par un aigle et par AQ.

L'atelier de Rome nous apporte, pour sa part, dix monnaies dont deux seulement sont, avec certitude, antérieures à la réforme. À cet égard, la série signée PR, communément datée de 287 et à laquelle appartiennent ces deux pièces, a été placée par P. Bastien entre 289 et 291¹⁷. À l'intérieur de cette série, il distingue deux sous-groupes. Selon son classement, que nous adoptons ici, le cat. 20 du trésor est donc datable de 289-290 et le cat. 21 de 291. En outre, contrairement à C.H.V. Sutherland, nous estimons, ainsi que l'a également montré P. Bastien¹⁸, que la frappe des *aurei* signés PROM a débuté en 294 avant la généralisation de la réforme et s'est poursuivie après celle-ci en utilisant les mêmes sigles. P. Bastien s'appuyait, dans sa démonstration, sur la présence des bustes consulaires des Césars Constance et Galère à l'avvers d'un multiple signé PROM. Nous notons pour notre part, pour justifier la poursuite de la série d'*aurei* PROM après l'automne 294, les identités de coins d'avvers que nous avons pu relever entre certaines de ces pièces et des *argentei* non signés appartenant à la première émission de Rome¹⁹. On peut également citer la présence à l'avvers d'*aurei* signés PROM, comme sur celui de certains *argentei* non signés, de légendes au datif²⁰.

Carthage, avec six *aurei*, complète notre connaissance d'un monnayage particulièrement rare, ce que R.A.G. Carson notait déjà en 1980²¹. Comme le numéraire de bronze argenté et les *argentei* issus de l'atelier nord-africain, l'or frappé à Carthage circulait bien en dehors des limites de la province où il était produit, en particulier dans la partie occidentale de l'empire. On notera, par comparaison, la présence à Beurains de deux *aurei* de Carthage pour la même période. Les ateliers balkano-orientaux de Siscia, de Thessalonique, de Nicomédie, de Cyzique et d'Antioche sont respec-

12. K. Pink, « Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit », *NZ* 73, 1949, p. 48-49.

13. Les informations complémentaires relatives aux deux exemplaires de Probus et de Carin (cat. 1 et 2) nous ont été aimablement fournies par Sylviane Estiot, que nous remercions ici.

14. C.H.V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, VI, *From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*, Londres, 1967, p. 291.

15. P. Bastien, C. Metzger, *op. cit.*, p. 44 note 1.

16. A. Chastagnol, « Les années régnales de Maximien Hercule en Égypte et les fêtes vicennales du 20 novembre 303 », *RN* 1967, p. 62.

17. P. Bastien, C. Metzger, *op. cit.*, p. 75 note 1.

18. *Ibid.*, p. 77 note 1.

19. Observation faite par l'un d'entre nous dans le cadre d'une étude d'ensemble en préparation sur le monnayage d'argent de la réforme.

20. C.H.V. Sutherland, *op. cit.*, p. 332.

21. R.A.G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 64.

tivement représentés par trois, deux, cinq, un et cinq exemplaires. De tels chiffres, somme toute modestes, n'appellent pas de commentaire particulier, sauf à relever, avec les précautions d'usage, un phénomène de circulation non négligeable des espèces en or au sein de l'empire au cours de la période considérée.

L'accumulation des monnaies datant de la première Tétrarchie paraît avoir été le fruit d'une thésaurisation régulière opérée par des ponctions au sein de la circulation. Ceci semble refléter une circulation non négligeable du monnayage d'or au sein de l'empire (quarante-neuf monnaies provenant de dix ateliers). Dans le cas des ateliers d'Aquilée et de Rome, dont le total cumulé des exemplaires au sein de la trouvaille s'élève à vingt-quatre, soit environ à la moitié des monnaies de la période, des éléments provenant par exemple de portions de *donativa* pourraient représenter tout ou partie du matériel livré à notre étude. Il ne peut toutefois s'agir ici que d'une hypothèse.

La deuxième Tétrarchie (mai 305 – juillet 306)

Le monnayage de la deuxième Tétrarchie (cat. 52-76) débute, au sein du trésor, par deux *aurei* de Trèves et un de Ticinum.

Pour Aquilée, un multiple de deux *aurei* (cat. 55) pose le problème de sa datation. R.A.G. Carson date cette pièce de 305-306, sans discuter les thèmes qu'elle comporte ni la signification de ses légendes²². P. Bastien, quant à lui, pense que ce *binio* fait partie d'un *donativum* consenti par Galère, à Aquilée, lors de sa tentative d'invasion de l'Italie en 307, après la capture de Sévère II²³. Il en veut pour preuve la légende *Perpetua Felicitas Augg* qui accompagne, au revers, le type de la victoire offrant un globe à Jupiter assimilé à Galère, nouvel Auguste de la lignée jovienne depuis mai 305. Une telle interprétation est séduisante mais elle laisse de côté l'usage du pluriel *Augg* pour *Augustorum*, alors que Galère était, lors de sa campagne d'Italie qui eut lieu après l'élimination du pouvoir de Sévère, le seul Auguste légitime en exercice si l'on fait exception de Dioclétien, *senior Augustus* et fondateur de la lignée jovienne. Peut-on néanmoins penser que, en 307, Sévère était toujours considéré comme l'Auguste herculien en dépit de son échec face à Maxence? Nous préférons, à ce stade, laisser la question ouverte tout en penchant pour une datation plus haute que celle de P. Bastien. Selon nous, ce *binio* pourrait avoir été émis à l'occasion de l'élévation à l'augustat

de Constance et de Galère en mai 305. Il attesterait, dans ce cas, la frappe d'espèces exceptionnelles dans le cadre du *donativum* qui a marqué cet événement, à Aquilée comme dans plusieurs autres ateliers. Ce multiple énigmatique est complété ici par cinq *aurei* vraisemblablement produits pour la même occasion et qui ont pu faire partie de la même libéralité.

À Rome, six *aurei* appartenant à la série PR sont présents, dont cinq sont issus de la même paire de coins et le sixième du même coin de droit. Sans doute s'agit-il là, comme à Aquilée, d'une portion du *donativum* consenti lors de la mise en place de la seconde Tétrarchie et dont aurait pu avoir bénéficié le possesseur du trésor. Pour la même période, Serdica nous fournit deux monnaies et, enfin, Nicomédie sept.

La troisième Tétrarchie (juillet 306 – 308)

Ce que nous nommons, faute de mieux, la troisième Tétrarchie comporte des monnaies originaires de trois ateliers seulement : trois *aurei* pour Aquilée, un pour Siscia et cinq pour Nicomédie. Dans le cas de ce dernier atelier, les cat. 78 et 79 comportent une erreur manifeste de graphie au revers qui n'avait pas été relevée par les auteurs précédents. En effet, cette légende associe le singulier *Caes* au pluriel *nm*. D'une manière plus générale, l'apport global de Nicomédie entre 294 et 307 est, avec dix-sept exemplaires, important. Revêtait-il à l'origine un aspect particulier? On ne peut malheureusement que relever le fait.

En dernier lieu, la monnaie la plus récente concernant cette partie de la trouvaille est un *aureus* trévir pesant 5,13 g au nom de Constantin Auguste (cat. 86). Selon C.H.V. Sutherland, qui se réfère à ce même exemplaire et que nous suivons sur ce point, il s'agirait du seul *aureus* connu à avoir été émis par Constantin après son élévation à l'augustat et jusqu'à la création du *solidus* en 310²⁴. La frappe d'*aurei* après décembre 307 et l'élévation de Constantin à l'augustat est sans aucun doute liée au *donativum* qui a eu lieu pour l'occasion. La marque d'atelier TR que porte la pièce étudiée est par ailleurs identique à celle des fractions en argent émises fin 307 à Trèves pour célébrer le même événement. La légende de revers *Principi Iuventutis* fait directement allusion au statut que Constantin, même devenu Auguste, souhaite conserver au sein d'un collègue «tétrarchique» très particulier, pour ne pas dire incohérent, et au sein duquel il se devait, à l'époque, de ménager Galère et Maximin Daïa qui, d'ailleurs, figurent conjointement, avec Maximien Hercule, dans la série de fractions en argent signée TR.

22. *Ibid.*, p. 66.

23. P. Bastien, *Monnaie et donativa au Bas-Empire*, Wetteren, 1988, p. 71 note 5.

24. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 156-157.

TABLEAU 3 – Répartition par empereur, par atelier et par émission des monnaies de la période maxentienne

		Maximien Hercule			Maxence			Maximin Daïa	Constantin I ^{er}			Total	
		<i>Quaterniones</i>	<i>Biniones</i>	<i>Aurei</i>	<i>Octoniones</i>	<i>Quaterniones</i>	<i>Biniones</i>	<i>Aurei</i>	<i>Aurei</i>	<i>Quaterniones</i>	<i>Biniones</i>		<i>Aurei</i>
ROME	E//PR et E//PR (fin 306)	–	–	3	–	–	–	9	–	–	–	4	16
	-//PR (fin 306-prin. 307)	–	–	3	–	–	1	4	6	2	2	8	26
	-//PR (prin. 307-fin 307)	2	2	2	–	–	–	6	x	–	–	–	12
	-//PR (printemps 308)	x	x	x	2	9	4	7	x	x	x	x	22
	-//P*R (printemps 308)	x	x	x	–	–	6	–	x	x	x	x	6
	Total Rome	2	2	8	2	9	11	26	6	2	2	12	82
CARTHAGE	-//PK (fin 306)	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	2
	-//PK (prin. 307-fin 307)	1	–	–	–	1	1	–	x	–	1	–	4
	Total Carthage	1	–	–	–	1	1	2	–	–	1	–	6
Total général	3	2	8	2	10	12	28	6	2	3	12	88	

De là à penser que Maxence ait pu également être ainsi honoré par Constantin dans le même cadre, il n'y a qu'un pas que l'on se doit de ne pas franchir en l'absence actuelle de tout matériel en or et en argent allant dans ce sens. À l'appui de ce qui précède, on notera enfin, dans le même sens, que Maxence figure dans les séries de *nummi* en bronze argenté émises au 1/48 de livre à Trèves en fin 307-308 sous l'autorité de Constantin. La légende *Principi Iuventutis* sera par ailleurs reprise par Constantin pour lui-même comme pour Maxence sur les *solidi* et multiples en or²⁵ ainsi que sur les *nummi* au 1/48 de livre²⁶ émis pour ses Quinquennales célébrées à Trèves en juillet 310.

La période maxentienne

Le lot de quatre-vingt huit monnaies frappées sous l'autorité de Maxence entre la fin de l'année

306 et le courant de l'année 308 représente un peu plus de la moitié du trésor tel qu'il est ici reconstitué. Pour cette période, R. A. G. Carson ne répertoriait que cinquante et un exemplaires²⁷. L'ensemble du lot est issu des ateliers de Rome et de Carthage. Les rares *aurei* de Ticinum, émis fin 307/début 308, n'apparaissent pas dans le trésor. Pour ce qui est de l'absence des autres ateliers maxentiens, elle s'explique par le fait que la frappe de l'or n'est pas attestée à Aquilée au cours de la période concernée tandis que l'ouverture de la Monnaie d'Ostie est postérieure à la clôture du trésor.

Le trésor de Partinico a augmenté de manière considérable le corpus du monnayage d'or maxentien. Avant sa découverte, n'était répertoriée qu'une soixantaine d'*aurei* aux noms de Maxence et de ses co-régents. Le trésor de Partinico fournit à lui seul non seulement cinquante-quatre *aurei* mais aussi un ensemble spectaculaire constitué de trente-quatre multiples d'or de huit (*octoniones*), de quatre (*quaterniones*) et de deux (*biniones*) *aurei*. Aucun multiple d'or n'était auparavant connu pour le monnayage de Maxence, exception faite de celui frappé à Ostie

25. G. Gautier, V. Drost, « Les relations entre Constantin I^{er} et Maxence en juillet 310 ap. J.-C. : à propos d'un *solidus* trévir méconnu au nom de Maxence conservé à Florence », *BSFN*/1, 2007, p. 2-7.

26. G. Gautier, « Un *nummus* inédit frappé à Trèves en 310 ap. J.-C. au nom de Maxence », *GNS* 237, mars 2010, p. 9-14.

27. R. A. G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 67-71, n^{os} 68-118.

à l'effigie de Romulus, disparu lors du vol perpétré à la BNF en 1831 et dont l'existence n'est plus attestée que par les souffres réalisés par Mionnet²⁸. Cet ensemble monétaire exceptionnel semble, selon toute probabilité, avoir été réuni, du moins pour une large partie, à la faveur de *donativa* successifs perçus par le possesseur du trésor.

Toutes ces monnaies, frappées dans un laps de temps qui n'excède pas deux années, se répartissent sur pas moins de sept séries (cinq à Rome et deux à Carthage). Maxence a manifestement disposé de réserves d'or encore accrues par des levées exceptionnelles²⁹. La production de ces différentes émissions d'or fut très probablement nécessaire à Maxence pour asseoir son pouvoir naissant. En effet, il lui fallait tant s'assurer du soutien de sa propre armée³⁰ que corrompre les troupes de Sévère II et de Galère lors de leurs incursions successives en Italie³¹.

L'atelier de Rome

L'atelier de Rome est représenté par quarante-deux monnaies, dont trente multiples et cinquante-deux *aurei*. Si trois des cinq séries dont sont issues ces monnaies portent indistinctement la signature -I//PR au revers, deux d'entre elles se distinguent, l'une par la présence de la lettre E dans le champ au centre ou à gauche, l'autre par l'insertion d'une étoile entre le P et le R à l'exergue. Certains repères chronologiques permettent par ailleurs de préciser la séquence de ces différentes séries. En effet, les titulatures de Maxence et de Maximien Hercule évoluent avec le temps. De plus, certaines légendes de revers illustrent de manière explicite les remodelages successifs du collègue impérial reconnu dans les territoires placés sous le contrôle de Maxence.

La première série d'*aurei*, signée E//PR (cat. 87-102), est représentée dans le trésor par seize *aurei* aux noms de Maximien, de Maxence et de Constantin. Maximien, co-fondateur de la première Tétrarchie revenu aux affaires, est qualifié de *senior Augustus*. Maxence est, pour sa part, désigné par le titre de *Princeps*, qu'il revêtit dans les premiers mois de son règne et qui se retrouve sur une petite série de *nummi* au 1/32 de livre frappée à Carthage³². Enfin, Constantin porte le

titre de César. La formule ... *Augg et Caess NN* qui caractérise certaines légendes de revers ne s'accorde pas tout à fait au collègue tel qu'il est ici représenté. Elle sous-entend en effet la reconnaissance de deux Augustes et de deux Césars. Le second César implicitement reconnu est Maximin Daïa, bien qu'aucun exemplaire à son nom ne soit attesté pour cette série dans le trésor, ni même en dehors de celui-ci. Le César d'Orient apparaît en revanche sur les premières séries d'*aurei* et de *nummi* contemporaines de Carthage³³. Quant à la mention de deux Augustes, si le premier est manifestement Maximien, l'identité du second a fait l'objet de discussions. Certains auteurs ont voulu voir là une référence à Galère³⁴. Toutefois, Maxence n'a jamais frappé monnaie à l'effigie de Galère du vivant de ce dernier. C. H. V. Sutherland, pour sa part, considérerait Maxence comme le second Auguste mentionné bien qu'il n'en porte pas encore officiellement le titre³⁵. Si nous privilégions cette dernière hypothèse, il convient néanmoins d'envisager qu'il puisse s'agir là d'une référence à Dioclétien, qui partage le titre de *senior Augustus* avec Maximien. Pour ce qui est des types de revers, Maxence est ici associé à une iconographie que l'on pourrait qualifier de traditionnelle. Les figures de Rome (*Conservator Urbis Suae*), d'Hercule (*Herculi Comiti Augg et Caess NN*) et de Mars (*Marti Conserv Augg et Caess NN*) seront par la suite récurrentes dans le monnayage maxentien. Maxence partage exceptionnellement le type *Marti Conserv Augg et Caess NN* avec Constantin, qui se voit par ailleurs attribuer le revers *Principi Iuventut*, traditionnellement dévolu aux Césars. Les types consacrés à Maximien se réfèrent quant à eux davantage au contexte politique de l'époque. Il semble ainsi y être fait allusion au maintien de la stabilité militaire à Rome suite au soulèvement des prétoriens (*Concord Milit Felic Romanor*) ainsi qu'au retour au pouvoir du co-fondateur de la Tétrarchie (*Felix Ingress Sen Aug*). Cette série fut vraisemblablement frappée peu de temps après le coup d'état à Rome, à la fin de l'année 306, dans le but de récompenser les troupes qui avaient porté Maxence au pouvoir.

La série suivante, signée -I//PR (cat. 103-128), est constituée de vingt-et-un *aurei* mais aussi de cinq multiples. Elle présente d'importantes similitudes typologiques avec la série E//PR. Le collègue qui y figure reste inchangé, si ce n'est que des *aurei*

28. D. Gerin, «Le multiple d'or de Romulus de la collection Pellerin», *BSFN*1, 1987, p. 136-138.

29. *Chronica Minora*, éd. T. Mommsen, *Monumenta Germaniae Historica* IX, I, Berlin, 1892, p. 148.

30. Zosime, *Histoire nouvelle*, 2, 9, 3.

31. Aurelius Victor, *Livre des Césars*, 40, 7 et Zosime, *Histoire nouvelle*, 2, 10, 1 font mention de la promesse de récompenses faite par Maxence aux troupes de Sévère. L'Anonyme de Valois, 3, 7 évoque quant à lui les tentatives de corruption à l'encontre de l'armée de Galère.

32. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 432, n° 53.

33. *Ibid.*, p. 430, n° 48b et p. 431, n° 51b.

34. E. Groag, art. *Maxentius*, *RE*, XIV/2, 1930, col. 2425; J.P.C. Kent, «The pattern of bronze coinage under Constantine I», *NC* 1957, p. 20; A. Arnaldi, «Osservazioni sul convegno di Carnuntum», *Memorie dell'Istituto Lombardo. Accademia di Scienze e Lettere, Scienze morali e storiche* 35, 1975, p. 218 note 5.

35. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 340.

à l'effigie de Maximin Daïa font ici leur apparition. L'ordre de succession de ces deux séries a fait l'objet de discussions. Sans présenter d'arguments décisifs, J. P. C. Kent³⁶, suivi par R. A. G. Carson³⁷ proposaient de situer la série -I-//PR antérieurement à celle portant le E dans le champ tandis que C. H. V. Sutherland optait pour la solution inverse³⁸. Il est néanmoins possible d'établir avec certitude la postériorité de la série -I-//PR. En effet, celle-ci comprend non seulement, comme la série E//PR, des exemplaires au nom de Maxence en tant que *Princeps* mais aussi des *aurei* frappés après la prise du titre d'Auguste par ce dernier³⁹. Une fois cette séquence établie, l'attribution à la période maxentienne des *aurei* de Galère au type *Iovi Conservat Augg et Caess* (cat. 61-66) signés -I-//PR, proposée par Kent⁴⁰, peut être formellement rejetée. Les types de revers employés ici sont repris de la série précédente. Seul le type *Principi Iuventut(i)*, attribué aux Césars, présente une légère évolution. Si l'iconographie en vigueur au cours de la série précédente montrant le Prince tenant une enseigne se retrouve ici, une nouvelle variante à la main levée est introduite. Les Césars sont particulièrement bien représentés au sein de cette série puisque, aux six *aurei* de Maximin, s'ajoutent douze monnaies de Constantin. Les deux *quaterniones* ainsi que deux des trois *biniones* sont d'ailleurs à l'effigie de ce dernier. L'autre *binio* est au nom de Maxence *Princeps*. Le *terminus* de cette deuxième série peut être situé au mois d'avril 307, date à laquelle le consulat de Maximin, comme d'ailleurs celui de Galère, cesse d'être reconnu à Rome⁴¹.

La troisième série, également signée -I-//PR (cat. 129-140), est représentée par quatre multiples et par huit *aurei*. Certaines légendes de revers, s'achevant par ... *Augg et Caes N*, témoignent du remaniement du collègue impérial. Un seul César, en l'occurrence Constantin, n'est ainsi plus mentionné. Le fait qu'aucune monnaie ne désigne Constantin par le titre d'Auguste permet de situer l'interruption de cette série au plus tard au mois de décembre 307, date de l'accession de

Constantin à l'augustat. La dignité d'Auguste est en revanche désormais reconnue à Maxence mais aussi à Maximien. En dépit de légendes de revers qui ne sont pas explicites, nous avons classé, comme l'avait fait Carson⁴², l'ensemble des monnaies qui désignent Maximien en tant qu'Auguste actif au sein de cette série plutôt que dans la précédente. En effet, la reprise du titre d'Auguste par Maximien n'intervint qu'avec un certain délai par rapport à l'élévation de Maxence. Le monnayage d'Aquilée en fournit la preuve puisque, au cours de la dernière émission de *nummi* au 1/32 de livre, Maximien est toujours qualifié de *senior* alors que Maxence est déjà reconnu comme Auguste⁴³. Il faut toutefois remarquer l'existence d'une liaison de coin de revers entre deux exemplaires portant les titulatures *Maximianus Sen P F Aug* (cat. 108) et *Maximianus P F Aug* (cat. 134). Tous les multiples appartenant à cette série, deux *quaterniones* et deux *biniones*, sont donc à l'effigie de Maximien alors que celui-ci n'est pas représenté parmi les multiples de la série précédente. Une autre anomalie réside dans le fait qu'aucune monnaie de Constantin ne peut être formellement rattachée à cette troisième série. Il n'est toutefois pas exclu qu'une partie des exemplaires à l'effigie du César d'Occident classés au sein de la série précédente puisse appartenir à ce groupe. La fréquence des liaisons de coins de revers entre les exemplaires aux noms de Constantin et de Maximin Daïa (cat. 115 et 125; cat. 116-117 et 126; cat. 119-120 et 127-128) engage néanmoins à opter pour un regroupement des monnaies signées -I-//PR aux noms des deux Césars au sein de la deuxième série. Malgré l'apport fourni par le trésor de Partinico, il faut ainsi admettre que la vision que nous avons de ces premières séries en or frappées à Rome au début du règne de Maxence demeure lacunaire. En ce qui concerne les revers, le type *Concord Milit Felic Romanor*, précédemment employé, se retrouve sur les *aurei* de Maximien. Les *biniones* offrent en revanche un type nouveau portant l'inscription *VOT XX et XXX Felicit* dans une couronne. Les séries précédentes faisaient toutefois déjà allusion aux *vota*. Les *quaterniones* associent le portrait de Maximien revêtu de la léontè, attribut d'Hercule, au type de revers *Herculi Comiti Augg et Caes N*, qui était jusqu'alors réservé à Maxence. À ce dernier, sont toujours dévolues les figures d'Hercule et de Mars mais aussi les nouveaux types *Pietas Augg et Caes N* et *Victorias Augg et Caes N*. Ces deux types originaux trouvent ici leur unique expression dans le monnayage maxentien. Le second y constitue la première référence à la victoire, thème qui sera par

36. J. P. C. Kent, *loc. cit.*, p. 20.

37. R. A. G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 72.

38. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 339-340 : « [...] there can be little doubt that the coins marked E in fact came first [...] ».

39. Si le trésor de Partinico ne contient pas d'exemplaire au nom de Maxence Auguste pour cette deuxième série, de telles monnaies sont connues par ailleurs. Elles portent au revers les types *Herculi Comiti Augg et Caes NN* (Bruxelles, n° 53494; vente Lanz 60, 11/06/1992, n° 885) et *Marti Conserv Augg et Caes NN* (Paris, coll. Rothschild, n° 518).

40. J. P. C. Kent, *loc. cit.*, p. 19-20.

41. R. S. Bagnall et al., *Consuls of the Later Roman Empire*, Atlanta, 1987, p. 148; M. Cullhed, *Conservator Urbis Suae: studies in the politics and propaganda of the emperor Maxentius*, Stockholm, 1994, p. 40-41.

42. R. A. G. Carson, *loc. cit.*, 1980, p. 69, n° 94.

43. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 324, n° 101-106.

la suite abondamment développé après la reconquête de l'Afrique. La manière inhabituelle dont est décliné le mot *Victorias* est à souligner. Il ne semble pas s'agir là d'une erreur de graphie puisqu'un *nummus* plus tardif présente, de la même manière, la légende *Victorias Aug N*⁴⁴. Dans le cas présent, ce qui ne peut être qu'un accusatif pluriel pourrait faire référence aux échecs successifs de Sévère puis de Galère dans leurs tentatives de reconquête de l'Italie.

Au printemps 308 survint la rupture entre Maxence et ses anciens alliés, son père Maximien et son beau-frère Constantin. À compter de cette date, Maxence exercera seul le pouvoir. Ceci se traduit par des légendes de revers qui sont désormais énoncées au singulier sous la forme ... *Aug N* au sein de la quatrième série, signée *-I-IPR* (cat. 141-162). Constituée de quinze multiples et de sept *aurei* pour une valeur cumulée de soixante-sept *aurei*, cette série possède un caractère particulièrement spectaculaire. Alors qu'un seul multiple au nom de Maxence est connu pour les trois séries précédentes réunies, se trouvent ici rassemblés deux *octoniones*, qui figurent parmi les plus imposantes monnaies d'or produites dans tout le monnayage impérial, ainsi que neuf *quaterniones* et quatre *biniones*. Nous assistons ici à l'exaltation du pouvoir de Maxence, exercé désormais sans partage. Les *octoniones* et les *quaterniones* portent une titulature longue qui mentionne les gentilices de l'empereur (*Imp C M Val Maxentius P F Aug*). Les figures de Rome (*Conservator Urbis Suae*), d'Hercule (*Herculi Comiti Aug N*) et de Mars (*Principi Imperii Romani*) sont reprises des séries précédentes. Le type représentant Mars ne fait toutefois plus référence, dans la légende qui l'accompagne, au dieu mais à l'empereur lui-même. Pour chacune des dénominations (*octoniones*, *quaterniones*, *biniones* et *aurei*), des exemplaires présentent par ailleurs l'empereur dans sa fonction de consul⁴⁵. Les *octoniones* portent au revers la légende *Romae Aeternae Auctrici Aug N* et montrent Maxence recevant un globe des mains de Rome. Par cette légende, Maxence désigne Rome, et non plus Maximien, comme son *auctor imperii* des mains de qui le pouvoir lui a été transmis⁴⁶. L'empereur-consul est représenté seul sur les *quaterniones*, *biniones* et *aurei* au type *Felix Process Consulat Aug N* qui fournissent

la première mention explicite du *processus consularis* dans la numismatique impériale⁴⁷. Il est ici question du premier consulat pris par Maxence, conjointement avec son fils Romulus, le 20 avril 308⁴⁸. Cette date constitue donc le *terminus post quem* du trésor.

Il est difficile de dissocier cette dernière série *-I-IPR* de celle signée *-I-IPP*R* (cat. 163-168). Les deux séries présentent d'indéniables similitudes, comme en témoignent les liaisons de coins de droit qui relient des exemplaires appartenant à chacune d'entre elles (cat. 153-155 et 166, 168). Il est envisageable qu'il faille considérer la brève série *-I-IPP*R* comme un complément de la précédente plutôt que comme une émission à part entière. Celle-ci présente une homogénéité remarquable et se compose, en l'état actuel des connaissances, uniquement de *biniones*. Les six exemplaires du trésor sont issus de deux coins de droit et de trois coins de revers seulement. L'un des coins de droit présente l'empereur la tête recouverte de la léontè, attribut d'Hercule dont était déjà doté Maximien sur les multiples de la troisième série. Maxence se réclame ainsi toujours de la lignée herculienne fondée par son père malgré la rupture avec ce dernier. Sur l'autre coin, également employé pour la série *-I-IPR*, l'empereur porte la couronne radiée, habituelle sur les *biniones* puisqu'elle signifie un doublement de valeur par rapport à l'*aureus*. Se retrouvent au sein de la série *-I-IPP*R* les types *Felix Process Consulat Aug N* et *Principi Imperii Romani*. La légende *Conservatores Urbis Suae* est également reprise bien que la figure de Rome ne soit plus ici représentée seule mais accompagnée de l'empereur. Cette composition est comparable à celle des *octoniones* signés *-I-IPR*, si ce n'est que Maxence n'est plus représenté en tenue consulaire mais en habit militaire.

La présence de graffitis au revers, dans le champ à droite, de deux *quaterniones* (cat. 144, pl. 25 et détail pl. 27; cat. 150, pl. 26) est à signaler. Le premier (cat. 144) se distingue à travers les concrétions qui recouvraient la monnaie lorsque celle-ci figurait dans la collection Biaggi. L'inscription n'est en revanche plus visible sur les photographies prises ultérieurement, après que la monnaie a été nettoyée. Ce graffiti est formé d'un V suivi d'un I puis des lettres TV en ligature et enfin d'un M. Le mot *vitium* pourrait être déduit de ces lettres. Cette lecture renverrait à un éventuel caractère « défectueux » de la monnaie. Or, ce *quaternio* ne présente

44. B. Overbeck, « Ein neuer Nummstyp des Maxentius-Versuch einer historischen Einordnung », *JNG* 50, 2000, p. 73-80.

45. L'existence de demi-*aurei* à légende *Felix Process Consulat Aug N*, absents du trésor, est par ailleurs à envisager. Voir G. Gautier, « Réhabilitation d'une monnaie d'argent de Maxence conservée à Vienne (Autriche) : ébauche de reconstitution d'une série exceptionnelle », *BSFN* 5, 2003, p. 78-82.

46. M. Cullhed, *op. cit.*, p. 65; M. Christol, *L'Empire romain du III^e siècle. Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée)*, Paris, 2006 (2^e édition), p. 223.

47. P. Bastien, « Remarques sur le *processus consularis* dans le monnayage romain », R. G. Doty and T. Hackens (éd.), *Italiam Fato Profugi. Hesperinaeque venerunt litora. Numismatic Studies Dedicated to Vladimir and Elvira-Eliza Clain-Stefanelli*, Louvain-la-Neuve, p. 23-25.

48. *Chronica Minora, op. cit.*, p. 67.

TABLEAU 4 – Métrologie des exemplaires de Rome

		<i>Octoniones</i>	<i>Quaterniones</i>	<i>Biniones</i>	<i>Aurei</i>
ROME	E//PR et E//PR (fin 306)	–	–	–	5,27 g (14 ex.)
	-//PR (fin 306-prin. 307)	–	21,50 g (2 ex.)	10,63 g (2 ex.)	5,24 g (21 ex.)
	-//PR (prin. 307-fin 307)	–	21,06 g (2 ex.)	10,31 g (1 ex.)	5,13 g (7 ex.)
	-//PR (prin. 308)	42,42 g (2 ex.)	21,28 g (9 ex.)	10,45 g (4 ex.)	5,34 g (7 ex.)
	-//P*R (prin. 308)	–	–	10,57 g (6 ex.)	–
	Poids moyen Rome	42,38 g (2 ex.)	21,28 g (13 ex.)	10,52 g (13 ex.)	5,24 g (49 ex.)
	Poids unitaire	5,30 g	5,32 g	5,26 g	5,24 g

aucune imperfection manifeste. Il est parfaitement frappé et son poids de 21,38/21,41 g est tout à fait conforme à ce que l'on est en droit d'attendre d'un multiple de quatre *aurei*. Il est d'ailleurs inconcevable que la monnaie ait pu être contrôlée à l'atelier et ainsi marquée pour être ensuite mise en circulation. La signification de ce graffiti, qui ne semble pas revêtir un caractère officiel, reste donc pour l'heure sans explication. Le second graffiti (cat. 150) est trop peu lisible à partir des photographies dont nous disposons pour pouvoir faire l'objet d'une quelconque interprétation. Nous nous contenterons simplement de reprendre la lecture MVI qui en a été donnée dans un catalogue de vente récent⁴⁹. Ce type d'inscriptions porté sur des monnaies d'or ne constitue pas un cas isolé dans le cadre de la numismatique d'époque tétrarchique. À titre d'exemple, nous citerons les graffitis qui se trouvent au droit comme au revers du multiple de neuf *solidi* de Constantin provenant du trésor de Beaurains⁵⁰, le monogramme apposé sur l'un des multiples du trésor de Brigetio⁵¹ ou encore le graffiti que porte un *aureus* découvert à Tardinghen⁵².

Pour ce qui est de la métrologie des émissions d'or de Rome, nous disposons des poids de

soixante-dix-sept exemplaires⁵³. Le poids moyen des *aurei* (5,24 g) se situe légèrement en-dessous du poids théorique de l'*aureus* (entre 5,38 et 5,46 g). La métrologie des multiples est en étroite corrélation avec celle des *aurei*. Le poids moyen des multiples ramené à l'unité (entre 5,26 et 5,32 g selon les dénominations) est légèrement supérieur à celui des *aurei*.

L'atelier de Carthage

Les monnaies frappées à Carthage ne sont, pour la période concernée, qu'au nombre de six. Les émissions d'or carthagoises, indistinctement signées -//PK, suivent le même modèle que les séries de Rome et ce jusqu'à la fermeture de l'atelier nord-africain, vers la fin de l'année 307.

La première série (cat. 169-170) suit de peu l'avènement de Maxence. Comme la seconde série de Rome, elle comporte des *aurei* frappés pour les quatre co-régents que sont Maxence, Maximien Hercule, Constantin⁵⁴ et Maximin Daïa. Les deux exemplaires du trésor sont au nom de Maxence, qui porte ici le titre de César. Ce titre est employé à tort puisque Maxence ne le prit en réalité jamais. Carthage est le seul atelier à en avoir fait usage, sur des *aurei* comme sur les premiers *nummi* taillés au 1/32 de livre au nom de Maxence⁵⁵. Une telle erreur de titulature résulte probablement d'un manque d'information en provenance de Rome⁵⁶. Le type de

49. Vente Numismatica Ars Classica 46, 02/04/2008, p. 168, n° 700.

50. P. Bastien, C. Metzger, *loc. cit.*, p. 151, n° 446. P. Bastien ne relevait pas la présence de ces graffitis, qui sont en revanche signalés par W. Weiser, « Mediale Präsentation auf Münzen und Medaillons », *Die Tetrarchie – Ein neues Regierungssystem und seine medial Präsentation, Zentrum für die Antiken Kulturen des Mittelmeerraumes*, 3, 2006, p. 225. En dernier lieu, voir A. Hostein, « Le préfet du prétoire Vitalianus et le tarif de la livre d'or », *Antiquité tardive* 16, 2008, p. 247-253.

51. F. Kenner, « Ein Münzfund aus Brigetio », *NZ* 23, 1891, p. 90.

52. R. Delmaire, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France, II, Nord – Pas-de-Calais*, 1983, p. 98, n° 39.

53. Voir tableau 4.

54. L'existence d'exemplaires au nom de Constantin, bien que très probable, reste à confirmer (C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 430, n° 48c et n. 1).

55. C. H. V. Sutherland, *op. cit.*, p. 431, n° 51a.

56. M. Cullhed, *op. cit.*, p. 40.

revers employé, *Felix Carthago*, constitue quant à lui naturellement une spécificité locale.

La seconde série (cat. 171-174) n'était connue de Carson comme de Sutherland que par le seul *quaternio* de Maximien Hercule. Un autre *quaternio* à l'effigie de Maxence, issu du même coin de revers que celui de Maximien, ainsi que deux *biniones* aux noms de Maxence et de Constantin sont apparus sur le marché au début des années 1990. Cette série, dont la frappe intervient après l'exclusion de Maximin Daïa du collège impérial tel qu'il est redéfini par Maxence, est à situer en parallèle à la troisième série de Rome. Le même *donativum* semble donc avoir été alimenté par deux émissions de *donativa* contemporaines produites l'une à Rome et l'autre à Carthage. Cela pose la question des modalités de ces distributions impériales. Il se pourrait que, dans ce cas précis, la production issue des deux ateliers ait été réunie pour être, ensuite seulement, acheminée vers les destinataires du *donativum*. Les types de revers que sont *Conservator Urbis Suae*, *Marti Conserv Augg et Caes N* et *Herculi Comiti Augg et Caes N* se retrouvent ici comme à Rome. Toutefois, l'atelier de Carthage se singularise sur plusieurs points. Le revers *Herculi Comiti Augg et Caes N* n'illustre ainsi pas, dans le cadre de la geste herculienne, l'épisode des oiseaux du lac Stymphe comme c'est le cas à Rome mais celui du jardin des Hespérides. La pomme a en effet été substituée à l'arc dans la main du héros. Le *binio* de Constantin se caractérise par certaines incohérences puisqu'il porte au revers le type *Conservator Urbis Suae* qui, à Rome, est l'apanage de Maxence. Par ailleurs, le portrait est lauré alors que Constantin apparaît systématiquement radié sur les *biniones* de Rome. Enfin, Maximien reçoit le qualificatif de *senior Augustus* alors qu'il est, au même moment, désigné comme Auguste actif par l'atelier de l'*Urbis*.

Le lot frappé à Carthage ne constitue pas un échantillon suffisant pour permettre un commentaire concernant la métrologie de ces émissions. Nous nous contenterons simplement de remarquer que le poids unitaire moyen de ces six monnaies (5,21 g) est légèrement inférieur à celui des exemplaires de Rome (5,28 g).

Conclusion

Les cent soixante-quatorze *aurei* et multiples d'or qui ont pu être réunis dans le cadre de cette nouvelle reconstitution du trésor de Partinico représentent une valeur cumulée de deux cents cinquante-et-un *aurei* pour un poids total avoisinant les 1,3 kg

d'or. Cette épargne a été constituée sur une période n'excédant pas une trentaine d'années. La thésaurisation résulte pour partie d'une ponction régulière sur le numéraire en circulation à la fin du III^e et au début du IV^e siècle. Elle a manifestement été également alimentée par la perception de *donativa* successifs. La présence au sein du trésor de lots homogènes frappés sous les Tétrarchies et, surtout, au début du règne de Maxence semble témoigner de ces largesses impériales.

Si tant est qu'il s'agisse là d'une épargne individuelle et que celle-ci n'ait pas changé de mains, il convient de s'interroger sur l'identité de son possesseur, vraisemblablement un personnage éminent de l'armée ou de l'administration impériale à qui était destiné ce type de *donativa*. Les deux *aurei* les plus anciens, provenant de Cyzique, ainsi que l'important lot de dix-sept *aurei* frappés à Nicomédie pourraient traduire certaines relations entretenues par le thésaurisateur avec l'Orient. Mais c'est en Italie que l'essentiel de la carrière de cet hypothétique personnage se serait déroulé, ce dont témoigneraient en premier lieu les portions de *donativa* en provenance d'Aquilée et de Rome perçues depuis la première Tétrarchie jusqu'aux années 305-306. Au vu de l'importance croissante des *donativa* perçus, le possesseur du trésor serait progressivement monté en grade au point de se trouver dans l'entourage de l'empereur et de recevoir, en avril 308, le spectaculaire matériel distribué à l'occasion du premier consulat de Maxence.

La perte en mer du trésor de Partinico intervient peu de temps après cette date, dans des circonstances qui demeurent indéterminées faute de contexte archéologique. Il convient néanmoins de la resituer dans son environnement historique sans toutefois présager des causes qui l'ont entraînée. Le *terminus* du trésor coïncide en effet avec la période troublée au cours de laquelle Maxence perdit le contrôle de l'Afrique. Ainsi, c'est probablement suite à l'éviction de Maximien par son fils, au printemps 308, que le diocèse d'Afrique se souleva pour se rallier au vicaire Domitius Alexander⁵⁷. Il est attesté que le pouvoir de l'usurpateur africain s'étendit jusqu'en Sardaigne⁵⁸ et il est possible que la Sicile ait connu le même destin.

57. Zosime, *Histoire nouvelle*, 2, 12, 1-3.

58. S. Sotgiu, « Un miliario inedito sardo di L. Domitius Alexander e l'ampiezza della sua rivolta », *Archivio Storico Sardo*, 29, 1964, p. 149-158; H.-G. Pflaum, « L'alliance entre Constantin et L. Domitius Alexander », *Bull. d'arch. algérienne*, 1, 1962-1965, p. 159-161; R. Andreotti, « Problemi di epigrafia costantiniana. I. La presunta alleanza con l'usurpatore Lucio Domizio Alessandro », *Epigraphica*, 31, 1969, p. 144-180.

* Vincent Drost, Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires, Bibliothèque nationale de France.

Georges Gautier, président de la Société française de numismatique. G. Gautier s'est consacré à l'étude des monnaies allant du règne de Probus à la troisième Tétrarchie (cat. 1 à 86). V. Drost a traité le monnayage de la période maxentienne (cat. 87 à 174).

Catalogue

Mode de classement

Le catalogue est organisé en six parties (I-VI) qui correspondent aux grandes périodes prédéfinies. La période VI, englobant les monnaies frappées sous l'autorité de Maxence, recoupe en partie, sur le plan chronologique, les périodes IV et V. Elle a toutefois été isolée en raison de son importance dans le trésor. Au sein de chaque partie, le monnayage est classé par atelier, suivant l'ordre adopté dans le volume VI du *Roman Imperial Coinage*, puis par émission et enfin, le cas échéant, par dénomination.

Un numéro distinct est attribué à chaque monnaie du trésor. Cependant, lorsque la description de plusieurs exemplaires est identique, ces derniers sont classés sous la même entrée. La lecture du droit comprend la titulature, la description du buste ainsi que l'indication du type de rubans qu'il présente suivant la typologie établie par A. Jeločnik⁵⁹. Viennent ensuite la description de la légende et du type de revers, puis les références.

Les informations propres à chaque monnaie sont développées sous la description générale du type. Les poids et axes sont indiqués lorsque ceux-ci nous sont connus. Dans le cas où différents poids ont été donnés pour un même exemplaire, les poids extrêmes sont précisés. Les poids fournis par R. A. G. Carson s'avèrent parfois erronés et ont été écartés lorsque leur inexactitude est confirmée par plusieurs sources. Les indications métrologiques sont parfois énoncées au décigramme près, faute de renseignements plus précis. Le pedigree de chaque monnaie est enfin développé à partir de la documentation dont nous avons disposé⁶⁰. Les recherches dans ce domaine ont été poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2008. Les pedigrees donnés pour la période maxentienne se veulent exhaustifs et sont extraits des travaux menés par l'un d'entre nous dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat⁶¹. Les recherches n'ont, par contre, pu être aussi poussées pour ce qui est des exemplaires antérieurs au règne de Maxence qui sont, à quelques exceptions près, nettement moins rares. Enfin, les liaisons de coins sont, le cas échéant, mentionnées en italique.

Références et outils documentaires

Travaux de référence

- RICV*² P. H. Webb, *Roman Imperial Coinage, V, Probus to Amandus*, Londres, 1933.
RICVI C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage, VI, From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*, Londres, 1967.
- Carson R. A. G. Carson, « A treasure of aurei and gold multiples from the Mediterranean », *Mélanges de numismatique et d'archéologie offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 59-73.
- Depeyrot G. Depeyrot, *Les Monnaies d'or de Dioclétien à Constantin (284-337)*, Wetteren, 1995.
- Pink 1931 K. Pink, « Die Goldprägung des Diocletianus und seiner Mitregenten », *NZ* 64, 1931, p. 1-59.
- Pink 1949 K. Pink, « Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit », *NZ* 73, 1949, p. 13-74.
- Pink 1963 K. Pink, « Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit », *NZ* 80, 1963, p. 5-67.
- Strauss 1961 P. Strauss, « Un aureo inedito di Cartagine », *Numismatica* 1, 1961, p. 3-5.

Documentation inédite

- Doc. Strauss Documentation photographique et notes de Pierre Strauss archivées au Cabinet des médailles de la BnF.
 Doc. privée Documentation photographique privée.

Collections publiques

- Boston Museum of Fine Arts.
 Bruxelles Bibliothèque Royale, Cabinet des médailles.
 Londres British Museum, Department of Coins and Medals.
 Paris Bibliothèque nationale de France, département des Monnaies, Médailles et Antiques.

Collection privée

- Coll. Biaggi Documentation photographique inédite.

Catalogues de ventes

- Auctiones Auctiones S.A., Bâle.
 Baron Numismatica Genevensis S.A., Genève.
 Berk Harlan J. Berk Ltd., Chicago.
 Christie Christie's, Londres/New York.
 CNG Classical Numismatic Group Inc., Quarryville.

59. A. Jeločnik, *The Sisak Hoard of argentei of the Early Tetrarchy*, Ljubljana, 1961, p. 73 : rubans 1 : ruban antérieur descendant sur le cou et ruban postérieur incurvé vers le haut ; rubans 2 : ruban antérieur descendant sur le cou et ruban postérieur descendant verticalement ; rubans 3 : rubans descendant verticalement le long de la nuque ou légèrement incurvés vers l'arrière.

60. Les références à l'article de Carson se situent dans la rubrique « références » et non dans la rubrique « pedigrees ». En effet, il était parfois impossible d'affirmer que tel ou tel exemplaire était bien celui-là même décrit par Carson.

61. V. Drost, « Le monnayage de l'empereur Maxence (306-312) et l'histoire politique et économique de la fin de l'époque tétrarchique », université Paris I – Panthéon-Sorbonne, thèse de doctorat sous la direction de Michel Christol et de Sylviane Estiot.

Elsen	Jean Elsen, Bruxelles.
Freeman & Sear	Freeman & Sear, Los Angeles.
Gemini	Harlan J. Berk + Freeman & Sear.
Glendining	Glendining & Co., Londres.
Hess	Adolf Hess A.G., Lucerne.
Künker	Fritz Rudolf Künker Münzenhandlung, Osnabrück.
Lanz	Numismatik Lanz München, Hubert Lanz, Munich.
Leu	Bank Leu A.G., Zurich.
MM	Münzen und Medaillen A.G., Bâle.
NAC	Numismatica Ars Classica, Zurich.
NFA	Numismatic Fine Arts Inc., Los Angeles.
Numisart	Roland Michel, Michel Dürr, Genève.
Peus	Münzenhandlung Busso Peus, Francfort.
Ponterio	Ponterio & Associates Inc., San Diego.
Rauch	Auktionshaus H. D. Rauch GmbH, Vienne.
Santamaria	P. & P. Santamaria, Rome.
SBS	Société de Banque Suisse, Zurich.
Sotheby	Sotheby & Co., Londres/Zurich/New York.
Spink	Spink & Son Numismatics Ltd, Londres/Zurich/New York.
Stack	Stack's, New York.
Sternberg	Frank Sternberg, Zurich.
Superior	Superior Galleries Inc., New York.
Tkalec & Rauch	Tkalec & Rauch GmbH, Vienne.
Triton	Classical Numismatic Group, Freeman & Sear, Numismatica Ars Classica, New York.
Vinchon	Jean Vinchon Numismatique, Paris.

I – Avant l'avènement de Dioclétien (276-284)

Tous les exemplaires sont des *aurei*

Cyzique

-I-II* (276-277)

1. IMP C M AVR P-ROBVS AVG. Buste lauré, cuirassé et drapé à droite, vu de trois quarts en arrière (rubans 3). SECVRITAS-SAECVLI. *Securitas* assise à gauche, tenant un sceptre court [?] de la main droite et appuyant la main gauche contre sa tête.
RIC V² —; cf. Pink 1949, p. 48; Carson 1 corr.
1⁶²: 6,40 g - 6 h. Doc. Strauss = Paris, FG 1501a (R 1207).

-I-IC (284)

2. IMP M AVR CARINVS P F AVG. Buste lauré, cuirassé et drapé à droite, vu de trois-quarts en arrière (rubans 3). ADVENTVS AV-GG NN. Carin et Numérien debout face à face, tenant ensemble une *victoriola* qui les couronne.
RIC V² 317; cf. Pink 1963, p. 53; Carson —.
2: 5,4 g - 12 h. Doc. privée.

II – De l'avènement de Dioclétien à la fin de la 1^{re} Tétrarchie (284-mai 305)

Tous les exemplaires sont des *aurei*

Trèves

-I-IP (293-294)

3. MAXIMI-ANVS P AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).

62. Photographies S. Estiot, HISOMA, CNRS (UMR 5189).

HERCVLI D-EBELLAT. Hercule debout à gauche, tenant une massue de la main droite et combattant l'Hydre de Lerne.

RIC 10; Depeyrot 1C/2; Carson 2.

3: 5,33 g. Doc. Strauss = MM 28, 19/06/1964, n° 471.

-I-ITR (fin 303)

4. MAXIMI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1). HERCVLI CONSERVAT AVGG ET CAESS NN. Hercule debout à droite, la tête à gauche, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche; sur son dos, un carquois.
RIC 43; Depeyrot 10B/4 var.; Carson 3 corr.
4: 5,33 g. Doc. Strauss.

Ticinum

-I-ISMT (294-295)

5. CONSTANT-IVS CAESAR. Tête laurée à droite (rubans 3). HERCVLI C-ON-SERVATORI. Hercule debout à gauche, la peau de lion sur le bras gauche, tenant une branche de la main gauche et portant une massue sur le bras gauche.
RIC 4; Depeyrot 4/3; Carson 28.
5: 5,16 g. Doc. Strauss.

-I-ISMT (303-304)

6. DIOCLETIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3). XX/DIOCL/ETIAN/I AVG/SMT sur cinq lignes dans une couronne.
RIC 11a; Depeyrot 7/1; Carson 29.
6: 5,25 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1749.

Aquilée

-/-//Aigle (294-303)

7. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
VOT/XX/AVGG sur trois lignes dans une couronne.
RIC 7a; Depeyrot 2/1; Carson 19.
7: 5,25/5,26 g. Doc. Strauss = MM 28, 19/06/1964, n° 468 = Hess, 28/06/1978, n° 401.

- 8-10. MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
VOT/XX/AVGG sur trois lignes dans une couronne.
RIC 7b; Depeyrot 2/2; Carson 21-22.
8: 5,50/5,52 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/503.
9: 5,27 g. Doc. Strauss.
10: 5,2 g. Doc. privée.

11. MAXIMIA-NVS CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
VOT/X/CAESS sur trois lignes dans une couronne.
RIC 5b; Depeyrot 2/4; Carson 23.
11: 5,25 g - 6 h. Doc. Strauss.

-/-//AQ (294-303)

12. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
CONCORDIA AVGG ET CAESS NNNN.
Concordia assise à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance sur le bras gauche.
RIC 2a; Depeyrot 1/2; Carson 18 corr.
12: 5,27 g. Doc. Strauss.

13. MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
CONCORDIA AVGG ET CAESS NNNN.
Concordia assise à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance sur le bras gauche.
RIC 2b; Depeyrot 1/3; Carson 20 corr.
13: 5,82 g. Doc. Strauss.

-/-//SMAQ (303)

14. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 3).
XX/DIOCL/ETIAN/I AVG/SMAQ sur cinq lignes dans une couronne.
RIC 10; Depeyrot 4/1; Carson 24.
14: 5,34 g - 6 h. Doc. Strauss.
15. DIOCLETIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).
XX/DIOCL/ETIAN/I AVG/SMAQ sur cinq lignes dans une couronne.
RIC 12; Depeyrot 4/2; Carson 25.
15: 5,19 g - 12 h. Doc. Strauss = MM 44, 16/06/1971, n° 121.
16. MAXIMIAN-VS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).
XX/MAXI/MI•AN/I AVG/SMAQ sur cinq lignes dans une couronne.
RIC 13; Depeyrot 4/4; Carson 26 corr.
16: 5,25 g. Doc. Strauss = Boston, 59/505.
- 17-18. MAXIMIAN-VS CAESAR. Tête laurée à droite (rubans 3).
IOVI C-ONS-E-RVATORI. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 9; Depeyrot 3/2; Carson 27.

17: 5,11 g - 12 h. Doc. Strauss = MM 44, 15/06/1971, n° 128 = Leu 97, 10/05/2006, n° 91.
18: Poids et axe inconnus. Doc. privée.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

19. MAXIMIAN-VS CAESAR. Tête laurée à droite (rubans 3).
IOVI CONS-ERVATORI. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 9; Depeyrot 3/2; Carson —.
19: 4,90 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1861 = NAC 49, 21/10/2008, n° 443.

Rome

-/-//PR (289-290)

20. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
IOVI CONSE-RVATORI. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche; devant lui, un aigle.
Pink 1931, p. 19; Depeyrot 6/4; Carson —.
20: Poids inconnu - 6 h. Doc. privée.

-/-//PR (291)

21. MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
VIRTUS AVGG. Hercule debout à droite, une massue à sa droite, terrassant la biche de Cyrénie.
Pink 1931, p. 19; Depeyrot 5B/7; Carson 9.
21⁶³: 4,93 g. Doc. Strauss.

-/-//PROM (294)

22. DIOCLETIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
IOVI CO-NSER-VAT AVGG. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
Pink 1931, p. 21; Depeyrot 9/1; Carson 10.
22: Poids et axe inconnus. Doc. Strauss.
23. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
IOVI C-ONSE-RVAT AVGG. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
Pink 1931, p. 21; Depeyrot 9/1 var.; Carson 11 corr.
23: 5,17 g - 6 h. Doc. Strauss.
24. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
IOVI CONSER-VAT AVGG. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
Pink 1931, p. 21; Depeyrot 9/1 var.; Carson 12 corr.
24: 5,36 g - 12 h. Doc. Strauss.
25. D N CONSTA-NTIO NOB C. Tête laurée à droite (rubans 1).
PRINCIPI IVV-ENTVTIS. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
Pink 1931, p. 21; Depeyrot 9/12; Carson 13.
25: 5,34 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1838.

63. Incision en forme de x sur le cou au droit.

26. D N CONSTA-NTIO NOB C. Tête laurée à droite (rubans 1).
PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à droite, tenant une haste transversale de la main droite et un globe de la main gauche.
Pink 1931, p. 21 ; Depeyrot 9/8 ; Carson 14.
26 : 5,73 g - 7 h. Doc. Strauss.

-/-//PR (294-299)

27. DIOCLETI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
VIRTUS-MILITVM. Enceinte fortifiée à cinq tourelles ; porte sans battants.
RIC 7a ; Depeyrot 12B/1 ; Carson —.
27 : Poids et axe inconnus. Doc. privée.
28. CONSTAN-TIVS CAES. Tête laurée à droite (rubans 1).
VIRTUS-MILITVM. Enceinte fortifiée à cinq tourelles ; porte sans battants.
RIC 8a ; Depeyrot 12B/3 ; Carson 15.
28 : 5,21 g - 12 h. Doc. Strauss = MM 44, 15/06/1971, n° 127.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 29.
29. MAXIMIA-NVS CAES. Tête laurée à droite (rubans 3).
VIRTUS-MILITVM. Enceinte fortifiée à cinq tourelles ; porte sans battants.
RIC 8b ; Depeyrot 12B/4 ; Carson 17.
29 : 4,78/4,80 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/500.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 28.

Carthage

-/-//PK (303)

- 30-31. DIOCLETIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
I O M CONSERVATORI AVGG ET CAESS NN.
Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC — ; Depeyrot 2/5 ; Carson 4.
30⁶⁴ : 5,23/5,24 g - 12 h. Strauss 1961, p. 4 = Santamaria, 04/05/1961, n° 252 = coll. Biaggi, n° 1756 = NAC 49, 21/10/2008, n° 422.
31 : 4,68/4,72 g - 12 h. Doc. Strauss = MM 28, 19/06/1964, n° 467.
Ces deux exemplaires sont issus du même coin de revers.
32. DIOCLETIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
SOLI INVICT CONSERVAT AVGG ET CAESS NN. *Sol* debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe dans la main gauche.
RIC 9 ; Depeyrot 2/9 ; Carson 5.
32 : 5,60/5,62 g - 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1760 = NAC 49, 21/10/2008, n° 423.
33. MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
MARTI CONSERVATORI AVGG ET CAESS NN.
Mars debout à gauche, tenant un bouclier de la main droite et une haste verticale de la main gauche.
RIC 8 ; Depeyrot 2/7 ; Carson 6.

64. P. Strauss ne mentionne pas, dans son article, la provenance de la monnaie. Le catalogue de vente de la firme Santamaria, de 1961, se borne pour sa part à indiquer qu'il s'agit d'une monnaie récemment découverte. L'appartenance de la monnaie au trésor est donc plus que probable.

- 33 : 4,77/4,78 g - 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1798 = NAC 49, 21/10/2008, n° 432.
34. CONSTAN-TIVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
HERCVLI COMITI AVGG ET CAESS NN.
Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche.
RIC 5 ; Depeyrot 2/3 ; Carson 7.
34 : 4,99 g - 6 h. Doc. Strauss = Lanz, 24/04/1979, n° 640.
35. CONSTAN-TIVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
MARTI CONSERVATORI AVGG ET CAESS NN.
Mars debout à gauche, tenant un bouclier de la main droite et une haste verticale de la main gauche.
RIC — ; Depeyrot 2/8 ; Carson 8.
35 : 4,86 g - 6 h. Doc. Strauss.

Siscia

-/-//*SIS (294-296)

36. MAXIMI-ANVS AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
HERCVLI-VICTORI. Hercule debout à gauche, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue.
RIC — ; Depeyrot 4/9 ; Carson —.
36 : 5,43 g. Doc. Strauss = MM 21, 19/03/1960, n° 86 = MM 44, 15/06/1971, n° 126.

-/-//SIS (303)

37. DIOCLETI-ANVS AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
CONSVL VIII-P P PRCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 22 ; Depeyrot 6/1 ; Carson 30.
37 : 5,27 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1701.
38. MAXIMI-ANVS AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).
CONSVL VII-P P PRCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 21 ; Depeyrot 6/2 ; Carson —.
38 : Poids et axe inconnus. Doc. privée.

Thessalonique

-//Σ(rétrograde)//•T•S• (302)

- 39-40. DIOCLETIA-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
IOVI CONSE-RVATORI. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche ; à sa gauche, un aigle.
RIC 4 ; Depeyrot 3/1 ; Carson 31-32.
39 : 5,35/5,36 g. Doc. Strauss = MM 25, 17/11/1962, 643.
40 : 5,28 g - 6 h. Doc. Strauss.
Ces deux exemplaires sont issus du même coin de revers.

Nicomédie

-/-//SMN (294)

41. MAXIMIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

IOVI CONS-ERVATORI. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

RIC 5b; Depeyrot 3/3; Carson 33.

41 : 5,35 g - 12 h. Doc. Strauss.

42. MAXIMIAN-VS NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 3).

IOVI CONSE-RVATORI. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

RIC 6; Depeyrot 2/5; Carson 34.

42 : 5,34 g. Doc. Strauss.

-/-//SMN (303)

- 43-44. DIOCLETIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

XX/DIOCL/ETIAN/I AVG/SMN sur cinq lignes dans une couronne.

RIC 13; Depeyrot 7/2; Carson 35-36.

43 : 5,36 g - 6 h. Doc. Strauss = NFA, 09/12/1980, n° 634.

44 : 5,43 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1750 = NAC 49, 21/10/2008, n° 421.

45. MAXIMIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

XX/MAXI/MIAN/I AVG/SMN sur cinq lignes dans une couronne.

RIC 14; Depeyrot 7/3; Carson 37.

45 : 5,27 g. Doc. Strauss = Boston 59/504.

Cyzique

-/-// (294)

46. CONSTAN-TIVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 3).

FIDES-M-I-LITVM. *Fides* debout à gauche, la tête à droite, tenant une enseigne verticale de la main droite et une enseigne transversale de la main gauche.

RIC 1; Depeyrot 15/1; Carson 16 corr.

46 : 5,54 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1847.

Antioche

Σ/-//SMA (286)

47. IMP C M AVR VAL MAXIMIANVS P F AVG.

Buste lauré et cuirassé à droite (rubans 3).

HERCVLI VICTORI•. Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main gauche sur une massue.

Pink 1931, p. 47; Depeyrot 3/3; Carson 38 corr.

47 : 5,33 g. Doc. Strauss.

-/-// (290)

48. DIOCLETIANVS-AVGVSSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

CONSVL IIII-P P PROCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite.

Pink 1931, p. 48; Depeyrot 15/1 (Cyzique); Carson 39.

48 : 5,22 g. Doc. Strauss.

-/Σ(rétrograde)//SMA (290-291)

49. DIOCLETIANVS-AVGVSSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

CONSVL IIII-P P PROCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite.

Pink 1931, p. 48; Depeyrot 7/2; Carson 40.

49 : 5,22 g - 12 h. Doc. Strauss.

•/-//SMAΣ(rétrograde)* (299)

50. DIOCLETIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

CONSVL VII-P P PROCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.

RIC 21; Depeyrot 15/1; Carson 41.

50 : 5,32/5,33 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/494.

-/-//SMAΣ* (303)

51. MAXIMIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).

CONSVL VII-P P PROCOS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.

RIC 17; Depeyrot 18/1; Carson —.

51 : Poids et axe inconnus. Doc. privée.

III – La deuxième Tétrarchie (mai 305 – juillet 306)

Tous les exemplaires sont, sauf mention contraire, des *aurei*

Trèves

-/-//TR (305-306)

52. CONSTAN-TIVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).

HERCVLI CONSER-AVGG ET CAESS NN.

Hercule debout à droite, la tête à gauche, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche; sur son dos, un carquois.

RIC 620a; Depeyrot 11b/1; Carson 42.

52 : 5,40 g. Doc. Strauss.

53. MAXIMI-ANVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1).

IOVI CONSERV-A-TORI AVGG NN. Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

RIC 624; Depeyrot 11b/4; Carson 43.

53 : 5,30 g - 6 h. Doc. Strauss = MM 44, 15/06/1971, n° 129.

Ticinum

-/-//SMT (305-306)

54. SEVERVS-NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 3).

FELICITAS AVGG NOSTR. *Felicitas* assise à gauche, tenant un caducée de la main droite et portant une corne d'abondance sur le bras gauche.

RIC 53; Depeyrot 8/6; Carson 56.

54 : 5,48 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1881.

Aquilée

-/-//AQ (305)

Binio

55. D N MAXIMIANVS P F AVG. Buste radié à droite avec pans de draperie sur les épaules (rubans 3).

PERPETVA FELICIT-AS AVGG. Victoire debout à droite, présentant un globe à Jupiter, debout à gauche, le pied sur un captif, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

RIC —; Carson 51.

55 : 10,59 g - 12 h. Doc. Strauss.

-//AQ (305-306)

- 56-57.** CONSTANT-IVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 3).
CONCORDIA AVGG NOSTR. *Concordia* assise à gauche, tenant une patère de la main droite et portant une double corne d'abondance sur le bras gauche.
RIC 41a; Depeyrot 6/1; Carson 49-50.
56: 5,25/5,28 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/499.
57: 5 g. Doc. Strauss.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

-//SMAQ (305-306)

- 58.** CONSTAN-TIVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 3).
FELICITAS SAECVLI AVGG NN. Deux Victoires debout se faisant face, tenant une couronne portant l'inscription VIC/AVGG sur deux lignes.
RIC 51a; Depeyrot 7/1; Carson 52.
58: 5,21/5,23 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/498.
- 59-60.** MAXIMIAN-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
FELICITAS SAECVLI AVGG NN. Deux Victoires debout se faisant face, tenant une couronne portant l'inscription VIC/AVGG sur deux lignes.
RIC 51b; Depeyrot 7/2; Carson 53.
59: 5,76/5,79 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/502.
60: 5,2 g. Doc. privée.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Rome**-//PR (305-306)**

- 61-65.** MAXIMI-A-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
IOVI CON-SERVA-T-AVGG ET CAESS. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 113; Depeyrot 13/1; Carson 44-46.
61: 6,3 g. Doc. privée.
62: 5,89/5,93 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/501.
63: 5,73/5,74 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 28, 19/06/1964, n° 474 = Leu 91, 10/05/2004, n° 675.
64: 5,49 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1869 = MM 61, 07/10/1982, n° 486.
65: 5,30 g. Doc. Strauss.
Ces cinq exemplaires sont issus de la même paire de coins.
- 66.** MAXIMI-A-NVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
IOVI CONSER-VA-T-AVGG ET CAESS. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 113; Depeyrot 13/1; Carson 47 corr.
66: 5,71 g. Doc. Strauss.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 61-65.
- 67.** CONSTANT-IVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
VIR-TVS-AVGG. Deux empereurs chevauchant à droite; sous les pieds des montures, un barbare.
RIC 114; Depeyrot 13/2; Carson 48.
67: 4,92 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1854.

Serdica**-Σ(rétrograde)//•SM•SD• (305-306)**

- 68.** IMP CONSTAN-TIVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).

IOVIS CON-SERVATOR. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche; à sa gauche, un aigle.
RIC 7a; Depeyrot 2/3; Carson —.

68: Poids et axe inconnus. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1853.

- 69.** MAXIMINV-S NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
PRINCIPI IV-VENTVTIS. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre vertical de la main gauche; derrière lui, deux enseignes.
RIC 8b; Depeyrot 1/4; Carson 57.
69: 5,30/5,32 g – 6 h. Doc. Strauss = MM 28, 19/06/1964, n° 475.

Nicomédie**-//SMN (305-306)**

- 70.** CONSTANTI-VS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).
HERCOLI [*sic*]-VICTORI NK (ligaturé). Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant sur sa massue de la main droite.
RIC 32 var.; Depeyrot 9/1 var.; Carson 58.
70: 5,35 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1832.
- 71.** CONSTANTI-VS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).
HERCVLI-VICTORI NK (ligaturé). Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant sur sa massue de la main droite.
RIC 32; Depeyrot 9/1; Carson —.
71: 5,30 g. Doc. Strauss = MM 21, 19/03/1960, n° 88.
- 72-74.** MAXIMIA-NVS AVGVSTVS. Tête laurée à droite (rubans 3).
IOVI CONS-ERVATORI NK (ligaturé). Jupiter debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 33; Depeyrot 9/2; Carson 59-61.
72: 5,39 g. Doc. Strauss.
73: 5,38 g. Doc. Strauss.
74: 5,34 g – 12 h. Doc. Strauss.
- 75.** SEVERVS-NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 3).
MARTI PA-TRI NK (ligaturé). Mars debout à gauche, tenant un bouclier de la main droite et une haste verticale de la main gauche.
RIC 34; Depeyrot 9/3 corr.; Carson 62.
75: 5,32 g – 12 h. Doc. Strauss.
- 76.** MAXIMINVS-NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 3).
SOLI INVI-CTO NK (ligaturé). *Sol* debout à gauche, la tête à droite, levant la main droite et tenant un fouet de la main gauche.
RIC 36; Depeyrot 9/4; Carson 63.
76: 5,25 g. Doc. Strauss.

IV – La troisième Tétrarchie (juillet 306-307)

Tous les exemplaires sont des *aurei*

Aquilée**-//SMAQ (juillet 306-307)**

- 77.** SEVERV-S P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 3).
FELICITAS SAECVLI AVGG NN. Deux Victoires se faisant face, tenant une couronne portant l'inscription VIC/AVGG sur deux lignes.

- RIC* 74; Depeyrot 8/1; Carson 64.
77: 5,22 g – 6 h. Doc. Strauss.
- 78-79.** MAX-IMI-NVS CAES. Tête laurée à droite (rubans 3). FELICITAS SAECVLI CAES NN [*sic*]. Deux Victoires se faisant face, tenant une couronne portant l'inscription VIC/CAES sur deux lignes.
RIC 52 var.; Depeyrot 7/3; Carson 54-55.
78: 5,57 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1889.
79: 5,41 g. Doc. Strauss = MM 53, 29/11/1977, n° 299.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Siscia

-I-//SIS (juillet 306-307)

- 80.** MAXIMIN-VS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2). PRINCIPI-IVVENTVTIS. L'empereur debout à gauche entre deux enseignes, levant la main droite et tenant un sceptre vertical de la main gauche.
RIC 151; Depeyrot 10/1; Carson —.
80: Poids et axe inconnus. Doc. privée.

Nicomédie

-I-//SMN (juillet 306-307)

- 81.** SEVERVS-AVGVS TVS. Tête laurée à droite (rubans 3). HERCVLI-VICTORI NK (ligaturé). Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue.
RIC 41; Depeyrot 10/1; Carson 65.
81: 5,36 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 25, 17/11/1962, n° 647.
- 82-83.** MAXIMI-NVS CAESAR. Tête laurée à droite (rubans 3). SOLI-INVICTO NK (ligaturé). *Sol* debout à gauche, la tête à droite, levant la main droite et tenant un fouet de la main gauche.
RIC 43; Depeyrot 11/3; Carson 67.
82: 5,36 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1899 = MM 21, 15/06/1960, n° 91.
83: 5,29 g – 12 h. Doc. Strauss.
- 84-85.** CONSTANTI-NVS CAESAR. Tête laurée à droite (rubans 3). MARTI-PATRI NK (ligaturé). Mars debout à gauche, tenant un bouclier de la main droite et une haste verticale de la main gauche.
RIC 42; Depeyrot 10/2; Carson 66.
84: 5,17 g. Doc. Strauss.
85: Poids et axe inconnus. Doc. privée.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

V – Constantin Auguste (décembre 307-308)

Trèves

-I-//TR (à partir de décembre 307)

Aureus

- 86.** CONSTAN-TINVS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 1). PRINCIPI I-VV-ENTVTIS. L'empereur debout à droite, tenant une haste transversale de la main droite et un globe de la main gauche.
RIC 755; Depeyrot 14/1; Carson 119 corr.
86: 5,10/5,13 g – 6 h. Doc. Strauss.

VI – La période maxentienne (octobre 306-308)

Rome

E/-//PR et E//PR (fin 306)

Aurei

- 87.** MAXIMIAN-VS SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2). CONCORD MILIT FELIC ROMANOR. *Concordia* debout à droite, tenant un sceptre de la main gauche et serrant la main d'Hercule debout à gauche, s'appuyant de la main gauche sur une massue.
RIC 134; Depeyrot 15/1; Carson 84.
87: 5,21/5,22 g – 12 h. Doc. Strauss = Auctiones 22, 16/06/1992, n° 766 = MM liste 568, 09/1993, n° 39 = MM 85, 11/04/1997, n° 236 = Auctiones 29, 12/06/2003, n° 965 = Künker 94, 28/11/2004, n° 2041.
- 88.** MAXIMIAN-VS SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2). FELIX ING-R-ESS SEN AVG. Rome assise à gauche sur un bouclier, portant un bouclier avec l'inscription VOT/XXX sur deux lignes sur le bras droit et tenant un sceptre de la main gauche.
RIC 136 var.; Depeyrot 15/3; Carson —.
88: 5,57/5,59 g – 12 h. Doc. privée = NFA 18, 31/03/1987, n° 559 = Spink (Londres), 13/04/2000, n° 81 = Freeman & Sear liste 6, 2001, n° 18 = NAC 31, 26/10/2005, n° 130.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 89.
- 89.** MAXIMIANV-S SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2). FELIX ING-R-ESS SEN AVG. Rome assise à gauche sur un bouclier, portant un bouclier avec l'inscription VOT/XXX sur deux lignes sur le bras droit et tenant un sceptre de la main gauche.
RIC 136; Depeyrot 15/3; Carson 85 corr.
89: 5,50/5,51 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/496.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 88.
- 90-93.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2). CONSERVAT-O-R VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 135; Depeyrot 15/2; Carson 86-87.
90: 5,35 g – 12 h. Doc. privée = NAC 11, 29/04/1998, n° 542.
91: 5,28 g. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1910 = NAC 38, 21/03/2007, n° 228.
92: 5,10 g – 12 h. Doc. Strauss.
93: Poids inconnu – 12 h. Doc. Strauss.
Les cat. 90-92 sont issus de la même paire de coins, du même coin de droit que les cat. 97-98 et du même coin de revers que le cat. 93.
- 94-96.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2). HERCVLI COMITI-AVGG ET CAESS NN. Hercule debout à droite, la tête à gauche, la peau de lion sur l'épaule gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche; sur son dos, un carquois.
RIC 138; Depeyrot 15/5; Carson 88-89.

- 94** : 5,58/5,59 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 87, 06/05/2003, n° 112.
95 : 4,90/4,91 g – 12 h. Doc. Strauss, n° 107 = coll. Biaggi, n° 1915 = NAC 49, 21/10/2008, n° 451.
96 : Poids et axe inconnus. Doc. privée.
Les cat. 95-96 sont issus de la même paire de coins.
- 97-98.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2).
 MARTI CONS-ERV-A-VGG ET CAESS NN. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC 140 ; Depeyrot 16/7 corr. ; Carson 90.
97 : 5,51 g – 12 h. Doc. Strauss, n° 17 = coll. Biaggi, n° 1919.
98 : 5,00 g – 12 h. Doc. privée = NAC 24, 05/12/2002, n° 261.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins, du même coin de droit que les cat. 90-92 et du même coin de revers que le cat. 99.
- 99.** CONSTANT-INVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 MARTI CONS-ERV-A-VGG ET CAESS NN. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC — ; Depeyrot 15/7 ; Carson —.
99 : 4,69/4,71 g – 11 h. Doc. privée = Superior, 07/06/1987, n° 4629 = Leu 53, 21/10/1991, n° 333 = NAC 7, 02/03/1994, n° 806 = Leu 91, 11/05/2004, n° 685.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que les cat. 97-98.
- 100.** CONSTAN-TINVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCI-P-I-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 141 var. ; Depeyrot 15/8 ; Carson 91.
100 : 5,36/5,37 – 12 h. Doc. Strauss = MM 44, 15/06/1971, n° 134 = Leu 87, 06/05/2003, n° 115.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que les cat. 101-102⁶⁵.
- 101-102.** CONSTANT-INVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCI-P-I-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 141 ; Depeyrot 15/8 ; Carson —.
101 : 5,34 g – 12 h. Doc. privée = Elsen 54, 13/06/1998, n° 558.
102 : 5,31/5,32 g – 11 h. Doc. Strauss = MM 21, 19/03/1960, n° 94 = Leu 7, 09/05/1973, n° 435 = Numisart, 08/11/1999, n° 5.
Ces deux exemplaires sont issus du même coin de revers que le cat. 100.
- I-//PR (début 307-avril 307)**
- Quaterniones*
- 103-104.** CONSTANTINVS NOB CAESAR. Tête nue à droite.
- 94** : 5,58/5,59 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 87, 06/05/2003, n° 112.
95 : 4,90/4,91 g – 12 h. Doc. Strauss, n° 107 = coll. Biaggi, n° 1915 = NAC 49, 21/10/2008, n° 451.
96 : Poids et axe inconnus. Doc. privée.
103 : 22,08 g. NAC 24, 05/12/2002, n° 270.
104 : 20,92 g. NAC 5, 25/02/1992, n° 589.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.
- Biniones*
- 105.** MAXENTIVS PRINC INVICT. Tête radiée à droite (rubans 3).
 MARTI CO-NSERV-AVGG ET CAESS NN. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC — ; Carson —.
105 : Poids inconnu – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1928.
- 106-107.** CONSTANTINVS NOB CAESAR. Tête radiée à droite (rubans 3).
 PRINCIPI-I-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche; devant lui, une enseigne.
RIC 142 ; Carson 98.
106 : 10,63/10,72 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 93, 10/05/2005, n° 131.
107 : 10,52/10,63 g – 12 h. Doc. Strauss = Glendining, 27/10/1971, n° 194 = NFA, 14/08/1991, n° 310 = Sotheby, 26/10/1993, n° 129 = Sotheby, 09/10/1995, n° 332.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.
- Aurei*
- 108.** MAXIMIANVS-SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 CONCORD MILIT FELIC ROMANOR. *Concordia* debout à droite, tenant un sceptre de la main gauche et serrant la main d'Hercule debout à gauche, s'appuyant de la main gauche sur une massue.
RIC — ; Depeyrot — ; Carson 68.
108 : 5,37 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1768 = NAC 49, 21/10/2008, n° 434.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 134.
- 109.** MAXIMIAN-VS SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 FELIX INGRESS-VS SEN AVG. Rome assise à gauche sur un bouclier, portant un bouclier avec l'inscription VOT/XXX sur deux lignes sur le bras droit et tenant un sceptre de la main gauche.
RIC 145 ; Depeyrot 14/4 ; Carson 69.
109 : 4,91/4,93 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 81, 18/09/1995, n° 329.
- 110.** MAXIMIANV-S SEN P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 FELIX ING-RE-SSVS SEN AVG. Rome assise à gauche sur un bouclier, portant un bouclier avec l'inscription VOT/XXX sur deux lignes sur le bras droit et tenant un sceptre de la main gauche.
RIC 145 ; Depeyrot 14/4 ; Carson 70.
110 : 5,74/5,82 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1780 = MM 61, 07/10/1982, n° 482 = Rauch 33, 21/05/1984, n° 704 = Leu 54, 28/04/1992, n° 315 = Elsen 57, 06/03/1999, n° 1866.
- 111.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2).

65. Ce coin de revers porte un E rétrograde, à demi effacé, dans le champ à droite.

- CONSERVA-T-OR VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 144 ; Depeyrot 14/3 ; Carson 72.
111 : 5,27 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 44, 15/06/1971, n° 133.
- 112-113.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2).
 CONSERVAT-O-R VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 144 ; Depeyrot 14/3 ; Carson 71.
112 : 5,61/5,62 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 21, 19/03/1960, n° 93 = NAC 46, 02/04/2008, n° 699.
113 : 5,44 g – 12 h. Doc. Strauss.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.
- 114.** MAXENTIVS-PRINC INVICT. Tête laurée à droite (rubans 2).
 MARTI CONSERV-A-VGG ET CAESS NN. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC 148 ; Depeyrot 14/8 ; Carson 73.
114 : 5,51 g – 12 h. Doc. Strauss.
- 115.** MAXIMIN-VS NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC — ; Depeyrot 14/10 ; Carson 82.
115 : 5,31/5,32 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 91, 11/05/2004, n° 680 = Gemini 2, 10/01/2006, n° 514.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 125.
- 116-117.** MAXIMINVS NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC — ; Depeyrot 14/10 ; Carson 83.
116 : 5,17 g – 12 h. Doc. Strauss.
117 : 5,02 g – 12 h. Doc. privée = NFA 20, 09/03/1988, n° 487.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins et du même coin de revers que le cat. 126.
- 118-119.** MAXIMINVS NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche; devant lui, une enseigne.
RIC 149 corr. ; Depeyrot 14/11 ; Carson 81.
118 : 5,54 g. Doc. privée = CNG 53, 15/03/2000, n° 1725 = Künker 59, 26/09/2000, n° 617.
119 : 5,18 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/511.
Le cat. 119 est issu du même coin de revers que les cat. 120, 127 et 128.
- 120.** MAXIMINVS NOB CAES. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche; devant lui, une enseigne.
RIC 149 corr. ; Depeyrot 14/11 ; Carson —.
120 : 4,44 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 21, 19/03/1960, n° 92.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que les cat. 119, 127 et 128.
- 121-124.** CONSTAN-TINVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 151 var. ; Depeyrot 14/12 ; Carson 78-80.
121 : 5,37 g – 12 h. Doc. privée = Berk liste 50, 18/11/1987, n° 31 = Berk liste 97, 12/08/1997, n° 30.
122 : 5,29 g – 12 h. Doc. Strauss.
123 : 5,16 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 81, 18/09/1995, n° 338.
124 : 4,90 g – 11 h. Doc. Strauss = Bruxelles, n° 53351.
Ces quatre exemplaires sont issus de la même paire de coins.
- 125.** CONSTANT-INVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 151 var. ; Depeyrot 14/12 ; Carson 76.
125 : 5,23 g – 12 h. Doc. Strauss.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 115.
- 126.** CONSTANT-INVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, tenant une enseigne de la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 151 ; Depeyrot 14/12 ; Carson 77.
126 : 5,44/5,47 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 10, 29/05/1974, n° 407 = Sotheby, 21/06/1990, n° 862 = Lanz 70, 21/11/1994, n° 197 = Lanz 74, 20/11/1995, n° 793.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que le cat. 128 et du même coin de revers que les cat. 116-117.
- 127.** CONSTAN-TINVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche; devant lui, une enseigne.
RIC 150 ; Depeyrot 14/13 ; Carson 74-75.
127 : 5,07/5,10 g – 12 h. Doc. Strauss = Peus 279, 14/03/1972, n° 327 = NFA 32, 10/06/1993, n° 344.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que les cat. 119, 120 et 128.
- 128.** CONSTANT-INVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI-IVVENTVT. L'empereur debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche; devant lui, une enseigne.
RIC 150 ; Depeyrot 14/13 ; Carson —.
128 : 4,90/4,91 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/512.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que le cat. 126 et du même coin de revers que les cat. 119, 120 et 127.

-I-/PR (avril 307-fin 307)

Quaterniones

- 129-130.** IMP C M AVR MAXIMIANVS P F AVG.
 Tête à droite recouverte de la léonté.

HERCVLI COMITI-AVGG ET CAES N. Hercule debout à droite, la tête à gauche, la peau de lion sur l'épaule gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche; sur son dos, un carquois.

RIC 170; Carson 92 corr.

129: 21,39 g – 12 h. NAC 11, 29/04/1998, n° 534 = NAC 24, 05/12/2002, n° 247.

130: 20,70/20,76 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/497.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Biniones

131-132. IMP-C MAXIMIANVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 3).
VOT/XX ET/XXX/FELICIT/PR sur cinq lignes dans une couronne.

RIC 174 corr.; Carson 93.

131: 10,31 g – 12 h. Doc. Strauss.

132: Poids et axes inconnus. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1817.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Aurei

133. IMP MAXIM-IANVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).
CONCORD MILIT FELIC ROMANOR. *Concordia* debout à droite, tenant un sceptre de la main gauche et serrant la main d'Hercule debout à gauche, s'appuyant de la main gauche sur une massue.

RIC 175; Depeyrot 16/1; Carson 94.

133: 5,02 g – 12 h. Doc. Strauss.

134. MAXIMIA-NVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).
CONCORD MILIT FELIC ROMANOR. *Concordia* debout à droite, tenant un sceptre de la main gauche et serrant la main d'Hercule debout à gauche, s'appuyant de la main gauche sur une massue.

RIC 176; Depeyrot 14/1; Carson —.

134: 4,99 g – 11 h. Doc. Strauss = Hess-Leu, 04/03/1963, n° 247 = NAC I, 19/05/1999, n° 2335.

Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 108.

135. IMP MAXEN-TIVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).
HERCVLI COMIT-I AVGG ET CAES N. Hercule debout à droite, la tête à gauche, la peau de lion sur l'épaule gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche; sur son dos, un carquois.

RIC 182; Depeyrot 16/7; Carson —.

135: Poids inconnu – 12 h. Doc. privée.

Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 136 et 139-140.

136. IMP MAXEN-TIVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).
MARTI CON-SER-V AVGG ET CAES N. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.

RIC —; Depeyrot 16/10; Carson 95.

136: 5,43/5,44 g – 12 h. Doc. Strauss = Peus 271, 5/11/1969, n° 405.

Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 135 et 139-140.

137-138. IMP MAXEN-TIVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).

PIETAS AV-GG ET CAES N. *Pietas* debout de face, la tête à droite, allaitant un enfant qu'elle tient dans les bras; à sa droite, un enfant levant les bras.

RIC 185 corr.; Depeyrot 16/11; Carson 96-97.

137: 5,38/5,40 g. Doc. Strauss = SBS 21, 24/01/1989, n° 225.

138: 5,16 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1920.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

139-140. IMP MAXEN-TIVS P F AVG. Tête aurée à droite (rubans 2).

VICTORIAS-AVGG ET CAES N. Mars ou l'empereur (?) debout à gauche, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.

RIC —; Depeyrot —; Carson —.

139: 5,04 g – 12 h. Doc. privée = Sternberg 19, 18/11/1987, n° 826 = Spink (Londres), 13/04/2000, n° 107 = Ponterio 141, 13/01/2007, n° 1717.

140: 4,86/4,88 g – 12 h. Spink (Zurich) 41, 30/04/1992, n° 107 = NAC 7, 02/03/1994, n° 807 = MM 92, 22/11/2002, n° 292.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins et du même coin de droit que les cat. 135 et 136.

//PR (à partir du printemps 308)

Octoniones

141-142. IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à droite.

ROMAE AETER-N-AE A-VCTRICI AVG N. Rome assise à droite sur un bouclier, tenant un sceptre de la main gauche et tendant de la main droite un globe à l'empereur debout à gauche, tenant un sceptre court de la main gauche.

RIC 173; Carson 110.

141: 42,76 g – 12 h. NAC 27, 12/05/2004, n° 508.

142: 41,99 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1921 = Sotheby, 04/12/1990, n° 100.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Quaterniones

143-144. IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à gauche.

CONSERVA-TO-R VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.

RIC —; Carson —.

143: 21,38/21,41 g – 12 h. Vinchon, 25/11/1994, n° 348 = NAC 24, 05/12/2002, n° 264.

144⁶⁶: 21,11/21,12 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1924 = NFA 27, 04/12/1991, n° 185 = Sotheby, 26/10/1993, n° 125 = Triton 1, 03/12/1997, n° 1678.

Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins et du même coin de droit que les cat. 146 et 148-151.

145. IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à droite.

66. Graffiti sous la forme V I TV (ligaturé) M dans le champ, à droite, au revers.

- FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC — ; Carson —.
145 : 21,10 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1923 = Sotheby, 04/12/1990, n° 101.
- 146.** IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à gauche.
 FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC — ; Carson —.
146 : 21,38 g. NAC 21, 17/05/2001, n° 559.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 143-144 et 148-151.
- 147.** IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête à droite recouverte de la léontè.
 FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 167 ; Carson 115.
147 : 21,50 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1922 = NAC 34, 24/11/2006, n° 83.
- 148-151.** IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à gauche.
 PRINCIPI IM-PERII ROMANI. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite, portant un trophée sur l'épaule gauche et un bouclier sur le bras gauche.
RIC 172 ; Carson 106-108.
148 : 21,44 g – 12 h. Doc. Strauss = Londres, n° 1959-704-1.
149 : 21,23 g – 12 h. NAC 18, 29/03/2000, n° 720.
150⁶⁷ : 21,18 g – 12 h. Doc. Strauss = Spink liste, 1964, n° 15 = NAC 46, 02/04/2008, n° 700.
151 : 21,07/21,09 g – 12 h. Doc. Strauss = Sotheby, 26/10/1993, n° 126 = Triton 1, 03/12/1997, n° 1679 = NAC 24, 05/12/2002, n° 265 = NAC 41, 20/11/2007, n° 141.
Les cat. 149-151 sont issus de la même paire de coins et du même coin de droit que les cat. 143-144, 146 et 148.
- Biniones*
- 152.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 3).
 FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC — ; Carson —.
152 : 10,08 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1930 = Tkalec & Rauch, 25/04/1989, n° 447 = Leu 52, 15/05/1991, n° 276.
- 153-155.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 3).
 HERCVLI C-OMITI AVG N. Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche.
RIC 171 ; Carson 103.
153 : 10,72 g – 12 h. Doc. privée = Spink 114, 1998, n° 108 = NAC 24, 05/12/2002, n° 267 = NAC 31, 26/10/2005, n° 139.
- 154** : 10,64 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1927 = Sotheby, 04/12/1990, n° 102.
155 : 10,34 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/506.
Ces trois exemplaires sont issus de la même paire de coins et du même coin de droit que les cat. 166 et 168.
- Aurei*
- 156.** MAXENTI-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 CONSERVA-TOR-VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 178 ; Depeyrot 16/3 ; Carson 100.
156 : 5,38 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/508.
- 157.** MAXENTI-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 CONSERVATOR V-RBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC 177 ; Depeyrot 16/2 ; Carson 99.
157 : 5,55 g. Doc. Strauss = Boston, n° 59/509.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que le cat. 158.
- 158.** MAXENTI-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 179 ; Depeyrot 16/4 ; Carson 102.
158 : 5,38/5,39 g – 11 h. Doc. Strauss = Leu 91, 11 mai 2004, n° 684.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que le cat. 157.
- 159-161.** MAXENTI-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 HERCVLI C-OMITI AVG N. Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant un arc de la main gauche.
RIC 181 ; Depeyrot 16/6 ; Carson 104-105.
159 : 5,32/5,33 g – 12 h. Doc. Strauss = CNG 24, 09/12/1992, n° 474 = CNG 27, 29/09/1993, n° 1152 = Triton 6, 14/01/2003, n° 1081.
160 : 5,29/5,33 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1913 = NAC 49, 21/10/2008, n° 453.
161 : 5,21/5,22 g – 12 h. Doc. privée = Sternberg 21, 15/11/1988, n° 509 = Peus 328, 02/05/1990, n° 704 = NFA 27, 04/12/1991, n° 186 = Leu 57, 25/05/1993, n° 313.
Les cat. 159 et 161 sont issus de la même paire de coins, du même coin de revers que le cat. 160 et du même coin de droit le cat. 162.
- 162.** MAXENTI-VS P F AVG. Tête laurée à droite (rubans 2).
 PRINCIPI IM-P-ERII ROMANI. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite, portant un trophée sur l'épaule gauche et un bouclier sur le bras gauche.
RIC — ; Depeyrot 16/14 corr. ; Carson 109.
162 : 5,20 g – 12 h. Doc. Strauss = NFA 9, 10/12/1980, n° 643 = Leu 61, 17/05/1995, n° 305.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 159 et 161.

67. Graffiti sous la forme M V I (?) dans le champ, à droite, au revers.

-I-/P*R (à partir du printemps 308)

Biniones

- 163-165.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête à gauche recouverte de la léontè.
CONSERVA-TO-R VRB SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant un sceptre de la main gauche et tendant de la main droite un globe à l'empereur debout à droite, tenant un sceptre de la main gauche.
RIC 166; Carson 111-113.
163 : 10,74/10,75 g – 12 h. Doc. Strauss = Leu 48, 10/05/1989, n° 420 = Sotheby, 08/07/1996, n° 175 = NAC 24, 05/12/2002, n° 266.
164 : 10,55 g – 1 h. Coll. Biaggi, n° 1926 = Doc. Strauss.
165 : 10,22 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/507.
Ces trois exemplaires sont issus de la même paire de coins et du même coin de droit que le cat. 167.
- 166.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 3).
FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 169 corr.; Carson 115.
166 : 10,62 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1929 = Sotheby, 05/07/1995, n° 177 = NAC 24, 05/12/2002, n° 263.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 153-155 et 168 et du même coin de revers que le cat. 167.
- 167.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête à gauche recouverte de la léontè.
FELIX PROCESS-CONSVLAT AVG N. L'empereur debout à gauche, tenant un globe dans la main droite et un sceptre court de la main gauche.
RIC 168; Carson 114.
167 : 10,59/10,61 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 1925 = Christie (New York), 12/06/1993, n° 210 = Baron, 18/11/2002, n° 137.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 163-165 et du même coin de revers que le cat. 166.
- 168.** IMP MAXENTIVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 2).
PRINCIPI IM-P-ERII ROMANI. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite, portant un trophée sur l'épaule gauche et un bouclier sur le bras gauche.
RIC —; Carson —.
168 : 10,69 g – 12 h. NAC 23, 19/03/2002, n° 1672.
Cet exemplaire est issu du même coin de droit que les cat. 153-155 et 166.

Carthage

-I-/PK (fin 306)

Aurei

- 169-170.** MAXENT-IVS NOB C. Tête laurée à droite (rubans 2).
FELIX KA-RTHAGO. Carthage debout de face, la tête à gauche, tenant des fruits des deux mains.
RIC 47; Depeyrot 3/2; Carson 116-117.
169 : 5,41/5,47 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/510.
170 : 4,91/4,92 g – 12 h. Doc. Strauss = MM 28, 20/06/1964, n° 477 = MM 35, 16/06/1967, n° 131.
Ces deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

-I-/PK (avril-fin 307)

Quaterniones

- 171.** IMP MAXIMIANVS SEN AVG. Tête à gauche recouverte de la léontè.
MARTI CONSER-V AVGG ET CAES N. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC 45; Carson 118.
171 : 20,11/20,12 g – 12 h. Doc. Strauss = Boston, n° 59/495.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 172.
- 172.** IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête nue à droite.
MARTI CONSER-V AVGG ET CAES N. Mars marchant à droite, tenant une haste de la main droite et portant un bouclier sur le bras gauche.
RIC —; Carson —.
172 : 20,90 g. Spink, 114, 1996, n° 109 = NAC 24, 05/12/2002, n° 262.
Cet exemplaire est issu du même coin de revers que le cat. 171.

Biniones

- 173.** IMP C M VAL MAXENTIVS P F AVG. Tête radiée à droite (rubans 3).
HERCVLI CONSER-V AVGG ET CAES N. Hercule debout à gauche, la peau de lion sur le bras gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant une pomme dans la main gauche.
RIC —; Carson —.
173 : 10,60 g – 12 h. Spink (Zurich) 41, 30/04/1992, n° 85.
- 174.** FL VAL CONSTANTINVS NOB CAES.
Tête laurée à droite (rubans 3).
CONSERVAT-OR-VRBIS SVAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant une *victoriola* dans la main droite et un sceptre de la main gauche.
RIC —; Carson —.
174 : 10,89 g – 12 h. Doc. Strauss = coll. Biaggi, n° 2045 = Sotheby, 04/12/1990, n° 104.



Table des matières

Préface	V
<i>Abréviations bibliographiques</i>	VI
Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié [pl. 1-9, A-B]	1
Gérard Aubin, Jean-Noël Barrandon (†), Claude Lambert	
Annexe I – Origine, conservation et images des exemplaires du dépôt des Sablons	70
Annexe II – Corpus des exemplaires extérieurs au dépôt des Sablons	74
Annexe III – Les lieux de découvertes	82
Annexe IV – Analyses des statères du dépôt des Sablons et d'exemplaires extérieurs au dépôt	86
Le trésor d'or romain de Lava, Corse (<i>terminus</i> 272/273 de notre ère) [pl. 10-18, C-E]	91
Sylviane Estiot	
Le trésor dit « de Partinico » : <i>aurei</i> et multiples d'or d'époque tétrarchique découverts au large des côtes de la Sicile (<i>terminus</i> 308 de notre ère) [pl. 19-27]	153
Vincent Drost, Georges Gautier	
Catalogue	165
Un trésor du xv^e siècle découvert à Martigné-sur-Mayenne (Mayenne) [pl. F-H]	177
Françoise Dumas	
Inventaire sommaire	181
Inventaire	182
Exemplaires illustrés provenant du trésor de Martigné	193

Déjà parus dans la série *Trésors monétaires*

Tome I

Le trésor de Sauvessanges. L'enfouissement de deniers de Kervianen-Camaret. La trouvaille de doubles sesterces de Postume d'Estrée-Wamin et la fin de la thésaurisation du bronze en Occident. Seltz IV et V. La trouvaille du col du Chat...

Tome II

Le trésor de Clamerey. La trouvaille d'*antoniniani* de Morgat-en-Crozon (Finistère). Le trésor de Saint-Colombier-en-Sarzeau. Le trésor de Sauvessanges (supplément).

Tome III

Le trésor de deniers républicains du Noyer. Quelques as d'imitation de Caligula trouvés à Bordeaux. La trouvaille d'Arnouville-lès-Gonesse (68-238 apr. J.-C.). Le trésor de Viuz-Faverge. Trésor de monnaies d'époque valentinienne dans une tombe à Vron (Somme). Le trésor de Pré-Saint-Évroult (Eure-et-Loir) (monnaies françaises et anglaises du XII^e siècle)...

Tome IV

Les moules monétaires du Verbe incarné (Lyon)... Les monnaies recueillies sur le site de Plassac (Gironde). Le trésor de Plounévez-Moëdec (Côtes-du-Nord) (monnaies royales et féodales du XIV^e siècle). Le trésor de Caucalières : doubles tournois du XVII^e siècle.

Tome V

Le trésor de Maravielle (Var). Le trésor de Nages-et-Solorgues (Gard). Un dépôt d'antoniniens provenant de la région d'Amiens (Somme). Un trésor d'*aes 4* au musée de Boulogne-sur-Mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V^e siècle).

Tome VI

La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube). Le dépôt d'imitations radiées de la fin du III^e siècle découvert à Choisy-au-Bac. Le trésor d'époque théodosienne de Linas (Essonne). Le site de Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire).

Tome VII

Le trésor d'Épiais-Rhus (Val-d'Oise) (deniers et sesterces au III^e siècle). Le trésor du Puy-Dieu. Le trésor de Bazarnes (Yonne). Le trésor de Saulges (Mayenne) (monnaies féodales du XI^e siècle). Le trésor de Pluherlin (Morbihan) (monnaies royales et féodales des XII^e et XIII^e siècles).

Tome VIII

Le trésor de Rocquencourt et la transformation du monnayage d'imitation sous le règne de Postume. Le trésor de Lewarde, Nord (Gordien III – Postume). Le trésor d'*antoniniani* d'Allonnes II...

Tome IX

Les rouelles de La Villeneuve-au-Châtelot : une mise au point. Le trésor de la rue d'Alsace, à Clermont-Ferrand. Le trésor de Mons-Boubert (Somme) : deniers et antoniniens de Lucille à Postume... Le trésor de Rouilly-Sacey (Aube). Un petit trésor du XI^e siècle découvert à Issoudun (Indre). Le trésor islamique d'Aurillac.

Tome X

Les incursions de pirates de 268 en Gaule septentrionale et leurs incidences sur la politique de Postume. À propos du hiatus numismatique d'Ardres. Bronzes de Postume trouvés en Picardie... Les monnaies du *fanum* de Saclas (Essonne).

Tome XI

Le trésor de monnaies numides trouvé à Cherchel (?) à la fin du XIX^e siècle. Finds of Numidian coins (c. 204-148 B. C.) in North Africa. Le trésor de Charny (Seine-et-Marne). La division du travail de l'atelier II sous Postume : le problème des graveurs. Le trésor de Courcité (Mayenne) : *antoniniani* et imitations de Gordien III à Victorin... Le trésor de Noroy-sur-Ourcq (Aisne) (monnaies françaises et étrangères des XV^e et XVI^e siècles). Le trésor d'Ergué-Armel (Morbihan) (monnaies de cuivre du XVIII^e siècle)...

Tome XII

Amiens. XIII. Un trésor de deniers rue des Jacobins. Le trésor d'antoniniens de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise). Les premières émissions monétaires de Postume à Trèves. Trésor de sesterces en Tunisie. Dépôt monétaire dans une tombe gallo-romaine à Jessains (Aube). Les monnaies antiques de Saintes. Monnaies découvertes sur le site de Petit-Bersac (Dordogne). Le trésor de Tulle (Corrèze) : monnaies d'argent royales, féodales et étrangères du XIV^e siècle.

Tome XIII

Le trésor de bronzes romains de Landévennec (Finistère). Le trésor de bronzes romains de Méricourt-l'Abbé. Recherches sur les monnayages d'imitation tardifs de Postume. Monnaies et dépôts monétaires de la « Pièce de la Carrière » à Luzarches (Val-d'Oise). Un dépôt monétaire du III^e siècle au sanctuaire de sources de Châteaubleau (Seine-et-Marne). La thésaurisation du monnayage de bronze de Postume : structure et chronologie des dépôts monétaires. Le trésor de Montargis – Les Closiers (Loiret) : un trésor d'antoniniens à double *terminus*, Victorin et Aurélien.

Tome XIV

Le trésor de Saint-Vérand (Saône-et-Loire) : 1 094 antoniniens (et imitations) enfouis ca 275. Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne) : 8 864 antoniniens de Valérien à Carin... Le trésor du Moulin de Luzarches (Val-d'Oise) : 729 monnaies d'argent enfouies sous la Régence.

Tome XV

Le dépôt monétaire de Pécy (Seine-et-Marne) : 1 133 sesterces et sous multiples de la fin du règne de Commode. Le trésor multiple de deniers et d'antoniniens de Cravent (Yvelines). Les monnaies du sanctuaire gallo-romain des « Vaux-de-la-Celle » à Genainville (Val-d'Oise). Un trésor d'écus de Louis XV dans la cour Napoléon du Louvre (Paris).

Tome XVI

Le trésor de monnaies gauloises de La Tronche (Isère), 1911. Le trésor de Brézins (Isère) et les premières émissions de Claude II. Le trésor de Saint-Maurice-de-Gourdans – Pollet (Ain). Le dépôt valentinien de Dardilly (Rhône), 1991. Le dépôt valentinien du « Charles-Albert » à Annecy (Haute-Savoie), 1986. Un trésor de fausses monnaies duciales de Savoie découvert en 1955 à Samognat (Ain).

Tome XVII

Le trésor de Saint-Boil (Saône-et-Loire) : bijoux et monnaies de Septième Sévère à Postume. Le trésor d'antoniniens d'Auxerre-Vaulabelle (Yonne), 1992. Le trésor de Seveux (Haute-Saône), 1979. La fabrication de monnaies d'imitation frappées et coulées à Châteaubleau (Seine-et-Marne). Le double trésor de Colonne (Jura), *terminus* 298 AD. Le trésor de Troussey (Meuse) : 5 864 antoniniens et *nummi*, 303 AD. Le trésor de Villécloye (Meuse) : un ensemble de 3 193 monnaies des ^x^e et ^{xii}^e siècles. Le trésor de Wez (aujourd'hui Val-de-Vesle, Marne). Portion d'un trésor de monnaies françaises et féodales des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, conservée au musée de Laon (Aisne). Trésor de monnaies d'or du ^{xv}^e siècle découvert à Langres (Haute-Marne). Un trésor de monnaies espagnoles du ^{xviii}^e siècle découvert à Pange (Moselle).

Tome XVIII

La Chapelle-lès-Luxeuil (Haute-Saône) : 15 518 *nummi* constantiniens.

Tome XIX

Le trésor d'antoniniens de Reignac (Charente). Le dépôt monétaire du sanctuaire gallo-romain d'Eu « Bois-l'Abbé » (Seine-Maritime). Le trésor de Brains-sur-les-Marches (Mayenne). Le trésor de Ciron IV (Indre). Cachettes monétaires à Saint-Maurice-des-Lions, en Charente (fin ^{xi}^e – ^{xii}^e siècle). Le trésor de Taillebourg (Charente-Maritime) : un dépôt monétaire de 215 monnaies noires, enterré entre 1432 et 1436. Le trésor de La Peyratte (Deux-Sèvres) : un ensemble de monnaies de billon françaises, italiennes et espagnoles (1585-1586). Le trésor de Scorbé-Clairvaux (Vienne) (doubles et deniers tournois des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles).

Tome XX

Le monnayage de Q. Cornuficius. À propos de la découverte de la rue des Farges à Lyon, 1978. Le trésor de deniers républicains d'Arbanats (Gironde). Le trésor du mont Souvance (Doubs) : 104 deniers d'argent d'époques républicaine et augustéenne. Un petit dépôt

d'*aurei* découvert à Évreux (Eure), rue Saint-Louis. Le trésor d'*aurei* augustéens de la Gaumont/Saint-Martin à Angers (Maine-et-Loire), 1991. Trois petits dépôts d'argent d'époque tibérienne provenant de la région Midi-Pyrénées. Le trésor de Meussia (Jura) : 399 monnaies d'argent d'époques républicaine et julio-claudienne. Un dépôt monétaire datable du règne de Claude (?) découvert sur le site de la cité judiciaire de Melun (Seine-et-Marne), 1996. Un trésor d'*aurei* julio-claudiens découvert à Montans (Tarn). Le trésor de deniers d'Ain Témouchent et ses « satellites » dans l'Afrique romaine. *Indices* des tomes I à XX.

Tome XXI

Le dépôt de 22 438 monnaies du lieu-dit « gué de Saint-Léonard », non loin de la ville de Mayenne. Découvert en 1864-1865, cet ensemble est marqué par la présence massive de monnaies d'Auguste et de Claude I^{er}.

Tome XXII

Le dépôt de la Vilaine à Rennes. Le trésor de bronzes de Villaines-la-Carelle (Sarthe). Le trésor et les monnaies de site de l'« Espace du palais » à Rouen (Seine-Maritime). Le trésor de Bourg-Blanc 1989 (Finistère). Le trésor de Pédervec (Côtes-d'Armor). Le trésor de la préfecture de Rennes (Ille-et-Vilaine), 1881. Fragments de trésors romains trouvés en Bretagne, conservés au musée d'Archéologie nationale. Un trésor d'imitations de Tétricus à Guéhenno (Morbihan). Le trésor de Neulliac (Morbihan) : 117 monnaies d'or du ^{xiv}^e siècle. Le trésor de Gauciel (Eure) : 161 monnaies en billon blanc enfouies entre 1406 et 1411. Le trésor de la forêt de Bord-Louviers (Eure) : la bourse d'un soldat anglais à la fin de la guerre de Cent Ans. Le trésor de l'abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) : monnaies en or et en argent du ^{xvi}^e siècle. Le trésor de Berville-la-Campagne (Eure) : monnaies d'or et d'argent du ^{xvi}^e siècle. Le trésor de Montigny (Seine-Maritime) : monnaies d'argent et de billon du ^{xvi}^e siècle. Le trésor de Radepont (Eure) : monnaies en or et en argent des ^{xv}^e, ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. Le trésor du château de Monchaux-Soreng (Seine-Maritime) : jetons du ^{xvi}^e siècle. Le trésor de Bellescambre (Seine-Maritime) : écus d'argent du ^{xviii}^e siècle. Le trésor d'Yvetot (Seine-Maritime) : monnaies d'or de la guerre de 1870-1871.

Tome XXIII

Le trésor de Larré (Morbihan) : une thésaurisation mixte de la I^{re} Tétrarchie (300 après J.-C.). Le trésor de Mont-Saint-Sulpice (Yonne) : un demi-*argenteus* et 1086 *nummi* (310 ap. J.-C.). Seltz VI. Le dépôt funéraire du cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux (Gironde) : 40 antoniniens, *aureliani*, *nummi* et demi-*nummi* enfouis en 312-313 après J.-C. Un dépôt constantinien découvert à Mantoche (Haute-Saône) en 1993. Une bourse perdue à Clerval (Doubs). Les trouvailles monétaires de l'agglomération gallo-romaine de Chevroches (Nièvre). La bourse de la sépulture romaine de Maule (Yvelines) : monnaies de Postume à Magnence. Constantine et Cherchel, deux trésors romains d'Algérie : *maiorinae* de 348 à 354.

Crédits photographiques

American Numismatic Society
Bibliothèque nationale de France, département de la Reproduction
Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles
Geldmuseum d'Utrecht
Musée archéologique de Jublains, Fichier Prisma
Musée Alfred Danicourt, Péronne, cliché D. de Sousa
Musée de Bretagne
Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, cliché L. Hamon
Musée des Beaux-Arts de Lyon, cliché Alain Basset
Musées du Mans
Frédéric Neuwald
Service régional de l'archéologie Pays de la Loire, clichés Claude Lambert
Laurent Sully Jaulmes
Zürich, Schweizerische Landesmuseum

Nos remerciements aux experts numismates dont la liste suit :

Argenor (Argenor Numismatique, Yves Cellard, Paris); Berk (Harlan J. Berk Ltd., Chicago); Bourgey (Sabine Bourgey, Paris); Burgan (Claude Burgan Numismatique, Paris); Busso Peus (Busso Peus Nachf., Francfort); CGB (Comptoir Générale de Bourse, Paris); CNG (Classical Numismatic Group Inc., Lancaster); Elsen (Jean Elsen, Bruxelles); Gorny (Giessener Münzhandlung, Dieter Gorny GmbH, Munich); Gorny et Mosch (Giessener Münzhandlung, Gorny et Mosch, Munich); Hess (Adolph Hess AG, Zurich); Kölner Münzkabinett (Tyll Kroa, Cologne); Lanz (Numismatik Lanz München, Hubert Lanz, Munich); Leu (Bank Leu A.G., Zurich); LHS (LHS Numismatik AG, Zurich); MM (Münzen und Medaillen A.G., Bâle); NAC (Numismatica Ars Classica, Zurich); NFA (Numismatic Fine Arts, Los Angeles); Numismatica Genevensis (Alain Baron, Genève); Poindessault (Bernard Poindessault, Paris); Poinson (Poinson numismatique, Strasbourg); Rauch (H.D. Rauch, Vienne); Rudd (Chris Rudd, Aylsham, Norfolk); SBS (Société de Banque Suisse, Zurich); Spink (Spink & Son Numismatics Ltd, Londres/Zurich/New York); Tkalec (Zurich); UBS (Zurich); Védrières (Centre numismatique du Palais-Royal, Bernard Poindessault et Josiane Védrières, Paris); Vinchon (Vinchon Jean Numismatique, Françoise Berthelot-Vinchon, Paris); Vico (Jesus Vico S.A., Madrid).

Mise en page: Desk, Laval
Achévé d'imprimer en avril 2011
sur les presses de GECA à Milan
sur papier Arctic Volume White 130g
issu de forêts gérées durablement.

Dépôt légal : mai 2011
Imprimé en Italie

PLANCHES





25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39



40



41



42



43



44



45



46



47



48





49



50



51



52



53



54



55



56



57



58



59



60



61



62



63



64



65



66



67



68



69



70



71





72



73



74



75



76



77



78



79



80



81



82



83



84



85



86



87



88



89



90



91



92



93



94



95





96

97

98

99

100

101

102



103

104



105

106

107



108

109

110

111

112

113



114

115

116

117

118



119



120



121



122



123



124



125



126



127



128



129



130



131



132



133



134



135



136



137



138



139



140





141



142



143



144



145



146



147



148



149



150



151



152



153



154



155



156



157



158



159



160



161



162



163



164



165



166



167



168





169

170



171



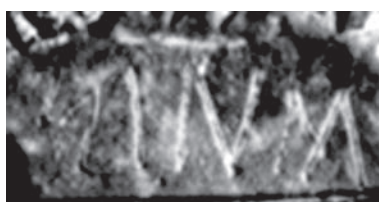
172



173



174



144 R/ (détail)



Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié
Gérard Aubin, Jean-Noël Barrandon (†) et Claude Lambert

Le trésor d'or romain de Lava, Corse
(terminus 272/273 de notre ère)
Sylviane Estiot

Le trésor dit « de Partinico » : aurei et multiples d'or d'époque tétrarchique découverts au large des côtes de la Sicile
(terminus 308 de notre ère)
Vincent Drost et Georges Gautier

Un trésor du xv^e siècle découvert à Martigné-sur-Mayenne (Mayenne)
Françoise Dumas

ISBN 978-2-7177-2492-9
ISSN 0223-4300
50€ Prix TTC France
Imprimé en Italie



9 782717 724929